

PROF

TRIMESTRIEL - DÉCEMBRE 2018 - JANVIER-FÉVRIER 2019 | NUMÉRO 40

DOSSIER Pilotage & contrat d'objectifs

**Les futurs enseignants
formés en 4 ans minimum**

De l'arithmétique à l'algèbre

**L'autisme,
une façon d'être au monde**

Toutes les cartes en mains



Notre dossier est consacré à l'élaboration des plans de pilotage. Analyse et reportages dans cinq écoles, parmi lesquelles l'Institut Saint-Luc, à Bruxelles.
© PROF/FWB

Depuis septembre, dans une première « vague » d'écoles, les équipes pédagogiques s'impliquent dans l'élaboration de leur plan de pilotage appelé à devenir un contrat d'objectifs conclu pour six ans entre la Fédération Wallonie-Bruxelles d'une part, le pouvoir organisateur et la direction d'autre part. La rédaction de *PROF* a pris le pouls dans cinq écoles.

En octobre, on soufflait le chaud et le froid. Un directeur, pourtant blanchi sous le harnais, nous confiait que « *c'est la première réforme en laquelle je crois* ». « *Cette fois, on dépasse le bla-bla et on se fixe des objectifs précis* », soufflait un enseignant. « *On nous manipule : le Gouvernement sait très bien où il veut aller* », estimait au contraire une collègue en référence aux sept objectifs d'amélioration fixés par le Gouvernement.

Un mois plus tard, mes collègues et moi avons revu ces mêmes équipes, engagées dans le vif du sujet. Après un diagnostic des forces et faiblesses, il s'agissait de rechercher leurs causes, qui portent en germes les futures pistes de solutions. Le ton avait changé. « *On est très motivés pour trouver des solutions... On trépigne !* » Même si on espère « *ne pas faire tout ça pour rien et que ce ne sera pas du travail en plus...* »

Bien sûr, nous sommes ici chez des premiers de cordée de cette nouvelle gouvernance. Bien sûr, les réseaux ont aiguillé nos reportages. Bien sûr, face à *PROF* on ne dit peut-être pas qu'on pense comme *Non au Pacte d'Excellence*. Bien sûr. Mais mes trente ans de journalisme me permettent d'avancer qu'en deux mois, quelque chose a changé dans ces équipes. Quelque chose comme le constat qu'elles ont toutes les cartes en mains. Attention à ne pas les décevoir !

Bonne lecture, sur papier ou via www.enseignement.be/prof. ●

Didier CATTEAU
Rédacteur en chef

L'INFO

- Les futurs enseignants formés en quatre ou cinq ans >4
- Des ambassadeurs de la mobilité et de la sécurité >6
- Découvrir le quartier où on enseigne >7
- Prendre soin de son dos peut s'apprendre à l'école >8
- L'Administration au service des directions >9
- PIRLS 2016 invite à se mobiliser >10
- Stimuler la lecture-plaisir >11
- Sensibiliser aux stéréotypes homophobes et transphobes >12
- Printemps des Sciences : histoire d'éléments >13



DOSSIER Pilotage & contrat d'objectifs

>14



L'ACTEUR Florence Gautier : « Nous sommes à un moment-clé de l'évolution de l'école » >28

CLIC & TIC Le numérique, c'est plus que la bureautique >29

FOCUS Dans un bain de notes, de rythmes et de mouvements >30

DROIT DE REGARD Ce n'est pas l'autisme qui fait souffrir, c'est le rejet ou l'ignorance >32

LECTURES Montessori, l'esprit et la lettre >34

TABLEAU DE BORD Moins de jeunes « NEET » >35

LIBRES PROPOS Mieux articuler arithmétique et algèbre entre primaire et secondaire >36

CÔTÉ PSY Dis-moi ce que tu penses pour savoir qui je suis >38

À VOTRE SERVICE NumaBib, une bibliothèque « dys-férente » >40

CARTE PROF Grandeurs, unités et C^{ie} >40



Les Droits humains, tout un programme

Les lauréats de l'appel à projets lancé à l'occasion des 70 ans de la signature de la Déclaration universelle des droits humains sont connus. Le concours s'adressait notamment aux écoles. Comme on l'a vu dans notre dossier de juin, il s'agissait de s'emparer d'un des 30 articles de la Déclaration et de le décliner dans une création. 70ansdudh.be



« #ARRÊTE C'est de la violence »

16,6 % des jeunes sont victimes de violences sexuelles et 17 % de cyberviolences sexuelles. La Fédération Wallonie-Bruxelles, la Wallonie et la Cocof lancent une campagne de sensibilisation aux violences dans les relations amoureuses,

destinée aux 15-25 ans. Web série, chat vers la ligne Écoute violences conjugales, coordonnées des services d'aides... via www.arrete.be. Contact et informations : egalite@cfwb.be

L'école des enfants malades

Le cabinet ministériel de l'Éducation et l'Association des Pédagogues hospitaliers ont actualisé un ensemble de renseignements sur l'enseignement spécialisé de type 5, destiné aux jeunes malades : historique, collaboration entre écoles d'origine et écoles en hôpital, répertoire, partenaires et ressources, références légales, charte européenne... La

brochure fait l'objet de la circulaire 6853. www.enseignement.be/circulaires

Quel nom pour le Belgica ?



C'est après un concours ouvert aux quatre premières années du secondaire que Belspo, la Politique scientifique fédérale, baptisera le futur navire qui remplacera le *RV Belgica*, bateau de recherche national. À l'appui de leurs propositions de nom, les classes doivent réaliser une vidéo expliquant leur choix. Candidatures jusqu'au 31 janvier (16h) ; formulaire disponible via bit.ly/2yTDq4C. La classe gagnante passera une journée à bord du *RV Belgica* au printemps prochain.

Les futurs enseignants formés en quatre ou cinq ans

Dès la rentrée 2020, la formation des futurs enseignants passera à quatre voire cinq ans.

Objectif : mieux les outiller et revaloriser le métier.

Voici les changements prévus par le projet de décret sur la formation initiale des enseignants. À l'heure de boucler ce magazine, il est encore à l'examen au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ⁽¹⁾.

Dès la rentrée 2020

S'il est adopté, le décret prendra ses effets à la rentrée de septembre 2020. Les premiers diplômés sortiront donc en 2024 ou en 2025. Les étudiants qui auront commencé leur formation avant la rentrée 2020 pourront la poursuivre selon le modèle actuel.

obtiendront un master en enseignement après cinq années, soit 300 crédits. L'actuel master à finalité didactique disparaîtra donc. Ils pourront aussi opter pour le master en agrégation de l'enseignement secondaire supérieur, qui passera de 30 à 60 crédits. À tous ces futurs diplômés, la 5^e année donnera aussi accès à la recherche, au doctorat et à la fonction de formateur de futurs enseignants.

Un métier unique

L'idée de base, c'est que tous les enseignants exercent un métier identique, quel que soit le niveau d'enseignement. Donc, à côté de leur cursus à une ou plusieurs branches, tous auront, durant leur formation, des axes de formation communs : formations didactique et pédagogique, en sciences humaines et sociales, à/par la communication, à/par la pratique, à/par la recherche en éducation et en didactique. Cela permettra d'approfondir certains thèmes comme la remédiation, la détection des troubles de l'apprentissage, l'évaluation, l'orientation...

Pour tous ces contenus, l'accent sera mis sur l'interaction entre théorie et pratique à travers des mises en situation professionnelle : stages en écoles, séminaires d'analyse des pratiques...



Les étudiants choisiront parmi quatre sections menant toutes à un master en enseignement.

Quatre ou cinq ans

Les futurs enseignants des classes maternelles jusqu'à la 3^e secondaire seront formés en quatre ans : trois années de bac et une de master, soit un total de 240 crédits ⁽²⁾ pour obtenir un master en enseignement. Ils pourront ajouter une année supplémentaire (facultative) de spécialisation (60 crédits). Celle-ci sera centrée soit sur une discipline particulière, soit sur l'enseignement en immersion linguistique, soit sur un approfondissement pédagogique. Dans ce dernier cas, il y aura trois orientations possibles : technopédagogique, orthopédagogique et remédiation. Les futurs enseignants de la 4^e à la 6^e secondaire

Quatre sections différentes

Les étudiants choisiront parmi quatre sections menant toutes au master en enseignement. La première formera des futurs enseignants des classes maternelles à la 2^e primaire. Pour la section 2, ce sera de la 3^e maternelle à la 6^e primaire, voire jusqu'à la 2^e secondaire si le nouvel enseignant a suivi une année de spécialisation dans une discipline. Les diplômés de la section 3 pourront enseigner une famille de disciplines (par exemple le français et les langues anciennes), de la 5^e primaire jusqu'à la 3^e secondaire (et jusqu'à la 4^e en cas de spécialisation). Enfin, les enseignants de la section 4 seront préparés à enseigner une ou deux disciplines définies par le projet de

décret, de la 3^e à la 6^e secondaire. L'objectif de ce « tuilage » est d'assurer une meilleure continuité des apprentissages. Par exemple, des enseignants formés dans des sections différentes pourraient travailler avec des élèves de 5^e primaire.

En haute école et à l'université

Tous les futurs enseignants seront formés à la fois par une haute école ou une école supérieure des Arts et par une université. Dans le cadre de cette codiplomation, la formation des futurs enseignants des classes maternelles jusqu'à la 3^e secondaire sera majoritairement organisée en haute école. L'université prendra en charge la plus grande partie de la formation de ceux qui enseigneront de la 4^e à la fin du secondaire. Pour le master de spécialisation en enseignement (la cinquième année facultative), haute école et université se partageront le temps de formation.

Test à l'entrée

Pour entrer en formation d'enseignant, chaque étudiant devra présenter un test diagnostique de maîtrise du français. S'il échoue, il pourra tout de même commencer son parcours de formation. Par contre, en cas de nouvel échec à ce test à la fin du premier quadrimestre de la première année, il devra alléger provisoirement son programme d'études pour y intégrer cinq crédits de remédiation. Cela s'applique aussi aux étudiants qui s'engagent dans la formation d'enseignants en 4^e année (à l'entrée du master) ou en agrégation.

Meilleur traitement

Les futurs enseignants qui auront obtenu le master en quatre ans bénéficieront d'un barème intermédiaire 301 bis, dont le montant sera négocié lors d'un prochain accord sectoriel. Ceux qui auront ajouté une cinquième année pour obtenir un master de spécialisation auraient le barème 501, actuellement en vigueur pour les enseignants du secondaire supérieur. Ce barème 501, les enseignants en fonction pourront l'obtenir, comme actuellement, via un master complémentaire en Sciences de l'éducation. Ils pourront obtenir le barème 301 bis en suivant la 4^e année du master en enseignement. À l'entrée, en raison de leur expérience professionnelle, ils pourront valoriser un certain nombre de crédits (que le

Gouvernement déterminera). La 5^e année de spécialisation, en horaire décalé, leur donnera accès au barème 501.

Former les formateurs ?

À partir de la rentrée 2019-2020, les nouveaux formateurs d'enseignants qui enseigneront des matières liées à la didactique, à la pédagogie et à la formation à/par la pratique devront, dans les six ans après leur désignation, obtenir un master de spécialisation en formation d'enseignants (60 crédits).

Maitres de stage

Les maitres de stage devront travailler en concertation avec les établissements d'enseignement supérieur et réussir une formation (facultative) de 10 crédits qui leur donnera un certificat en encadrement de stages. En lien avec cette formation, les maitres de stage « certifiés » pourraient obtenir une revalorisation de leur indemnité.

Attirer et maintenir les plus motivés

Des recherches internationales, de l'OCDE par exemple, ont montré qu'en améliorant la formation des enseignants, on améliore l'enseignement⁽³⁾. Un avis que partage le Parlement européen⁽⁴⁾. C'est notamment sur ces bases que le Groupe central a considéré la réforme de la formation initiale des enseignants comme une « condition indispensable » à la mise en œuvre du Pacte pour un Enseignement d'excellence⁽⁵⁾. Le pari de la réforme, c'est qu'en renforçant les compétences mais aussi en revalorisant la profession, on y attirera et maintiendra les personnes les plus motivées. ●

Catherine MOREAU

(1) Le projet de décret est téléchargeable via bit.ly/2ARU3il

(2) Un crédit, unité de référence dans les études supérieures en Europe, correspond à environ 30 heures de travail dans tous ses aspects (assistance aux cours, travaux pratiques, séminaires, stages, recherches, temps d'études, examens...)

(3) OCDE, *Le rôle crucial des enseignants: Attirer, former et retenir des enseignants de qualité*, 2006. bit.ly/2OHPHOD

(4) Parlement européen, *Améliorer la qualité de la formation des professeurs des écoles*, 2008. bit.ly/2RRUmEo

(5) Pacte pour un Enseignement d'excellence, *Avis n° 3 du groupe central*, p. 17. www.pactedexcellence.be (> le Pacte > Documents officiels).

Accrochage - 1

Le site www.accrochaje.cfwb.be a pour finalité d'être une plateforme d'échange de pratiques et d'informations autour de l'accrochage scolaire, de la prévention des violences, du bien-être à l'école et des démarches d'orientation. Il a été conçu avec le souci de mettre en avant l'intersectorialité entre les politiques d'Aide à la Jeunesse et d'Enseignement. La circulaire 6862 (www.enseignement.be/circulaires) invite les directions à partager un petit document de présentation du site.

Accrochage - 2

Depuis la rentrée 2018, le service École de perspective.brussels (Centre d'expertise créé par la Région bruxelloise) gère www.accrochagescolaire.brussels, site dédié à l'accrochage scolaire dans la capitale : définitions, indicateurs, acteurs, projets soutenus par la Région, documentation et outils pédagogiques.

Premiers secours : devenir enseignants-relais

Depuis 2013, la Croix-Rouge organise des formations destinées aux enseignants. Au terme de quatre jours, l'enseignant est titulaire du Brevet européen de premiers secours (BEPS) et « animateur-relai BEPS » agréé par l'Institut de formation de la Croix-Rouge de Belgique. En 2019, trois sessions de quatre jours sont ouvertes aux enseignants de l'enseignement secondaire ou supérieur. www.croix-rouge.be/enseignant

Formation d'animateurs

Le Collège Saint-François d'Assise à Ans et le Centre de Jeunesse Liège (CJLg) sensibilisent les futurs animateurs à la formation d'animateur pour enfants en centres de vacances, qui débouche sur un brevet homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Sensibilisations en classe gratuites accessibles à toute école. www.cjlg.be (Manon Dubois, projets@cjlg.be ou 04 / 2471 436).

Radicalisation

Le Centre de Ressources et d'Appui du Réseau de prise en charge des extrémismes et des radicalismes violents propose des animations en classe, qui visent l'expression et la réflexion sur les enjeux liés à la radicalisation et au terrorisme.

www.extremismes-violents.be

(02 / 413 22 80 ou pascal.pierart@cfwb.be).

Aménagements raisonnables

La circulaire 6831 détaille le cadre de la mise en place des aménagements raisonnables au bénéfice des élèves à besoins spécifiques, décidée par décret du 7 décembre 2017. Elle renvoie à la typologie qui guide la mise en place de ces aménagements et aux fiches-outils également téléchargeables via bit.ly/2wsRz6D.

Droits de l'enfant

L'égalité filles-garçons c'est bon pour les droits de l'enfant. Et le respect aussi ! Cette exposition est née d'un partenariat entre la Direction de l'Égalité des Chances et l'association française Adéquations, en collaboration avec le Délégué général aux Droits de l'enfant. Destinée aux 6-12 ans accompagnés d'un adulte, elle peut être empruntée gratuitement. bit.ly/2F7233a

Pistes didactiques

Les Pistes didactiques rédigées après analyse des résultats de l'évaluation externe non certificative en mathématiques d'octobre 2017 proposent des actions concrètes et/ou des démarches d'apprentissage pour améliorer la maîtrise des compétences ciblées par l'évaluation. Uniquement téléchargeables sur www.enseignement.be/evaluationsexternes

Des ambassadeurs de la mobilité et de la sécurité

Des journées de formation IFC permettent à des enseignants des écoles de Wallonie de devenir personnes-ressources en éducation à la mobilité et à la sécurité routière.

Une petite vingtaine d'enseignants et de maîtres spéciaux d'écoles maternelles et primaires ont participé fin octobre à la première formation de référent en Éducation à la Mobilité et à la Sécurité routière (EMSR). Il y en aura trois autres. Celles-ci sont assurées par le Service public de Wallonie avec la collaboration de l'ASBL Empreintes pour l'Institut de la Formation en cours de Carrière ⁽¹⁾.

« Mes élèves de 5^e-6^e passent le Brevet du cycliste, organisé par Pro Vélo, mais rares sont ceux qui utilisent ensuite leur vélo pour venir à l'école. Comment sensibiliser enfants et parents ? », demandait Sophie Magerotte, institutrice à l'École de Sibret (Vaux-sur-Sûre). Quant à Laurence Gillet, de l'École communale Paul Verlaine, à Arville (Saint-Hubert), elle était venue « chercher des idées, des pistes concrètes pour sensibiliser des petits de maternelles ».

La journée évoque des ressources (animations et outils pédagogiques), des bonnes pratiques déjà éprouvées en matière de sécurité (à pied, à vélo, en voiture) et une réflexion sur l'intégration concrète de l'EMSR dans les écoles de chaque participant.

Ces nouveaux référents ont rejoint les 117 enseignants déjà formés par le Service public de Wallonie. Leur rôle ? Centraliser et faire circuler les informations au sein de leur école, et y favoriser la mise en place de projets. Membres du Réseau wallon des Référents EMSR, ils bénéficieront, notamment, de l'accès à une plateforme de ressources, à des ateliers et à un accompagnement par l'ASBL Empreintes.

Au terme de cette formation, des idées fusaient déjà. « J'organiserai une fois par semaine un *pedibus* » (accompagnement par



Formés, les référents auront accès à une boîte à outils leur permettant d'initier ou d'accompagner des projets dans leurs écoles.

des adultes d'enfants se rendant à l'école à pied), lançait Miguel Lamoline, instituteur à l'École de Rosière (Vaux-sur-Sûre), vite rejoint par d'autres référents. Vanessa Dumont et Isabelle Piron, de l'École fondamentale d'enseignement spécialisé Croix-Blanche, à Bertrix, proposeront une excursion en train à leurs élèves qui bénéficient d'un transport en bus de leur domicile jusqu'à l'école. « Ils devront observer l'horaire, se rendre au guichet... précisaient-elles. Un pas vers davantage d'autonomie. » ●

Catherine MOREAU

⁽¹⁾ www.ifc.cfwb.be (code 202001734). Ajoutons que Bruxelles Mobilité propose aux écoles bruxelloises des actions de mobilité durable et de sécurité routière : brochures, brevet du piéton, DVD. www.mobilite-mobiliteit.brussels/fr/ecole

Découvrir le quartier où on enseigne

À Anderlecht, des services actifs auprès des jeunes ont invité les enseignants à découvrir les associations du quartier de leur école. Parce qu'on collabore mieux quand on se connaît...

La visite programmée par l'École primaire communale du Scherdemael, pour sa journée pédagogique de septembre, participe d'un projet né au sein de la « Plateforme jeunesse » d'Anderlecht, qui réunit des services communaux et les associations travaillant avec la jeunesse ⁽¹⁾. Intitulé *On d'ÉCOLE !*, ce projet cherche à renforcer les collaborations avec les écoles situées sur la commune, en associant les CPMS, via des visites guidées de quartier.

Accrochage et bien-être scolaires

L'un des guides de la journée, Gauvain Van Rijk, membre du Service d'aide en milieu ouvert (AMO) Sésame, rappelle le cadre : « Vous aider à identifier, comme enseignants,

des services et des relais extérieurs pour faire face à des situations difficiles : décrochage, problèmes sociaux, besoins de soutien scolaire ou psychologique. »

Abel Layach, directeur,

évoque aussi l'intérêt de ces visites pour les enseignants navetteurs qui connaissent peu les quartiers où ils exercent.

Tabler sur les collaborations

L'équipe de l'école fera quatre haltes. La première association visitée est le Manguiers en fleurs, qui organise notamment une école de devoirs. Les enseignants enchainent sur les points qui les concernent le plus : ici, l'aide aux devoirs pour des élèves de FLE (français langue étrangère). À l'AMO TCC

Accueil, qui développe des actions de prévention dans les écoles, c'est l'animation *Faites le mur*, consacrée à la question des réseaux sociaux, qui pique les curiosités.

Avec l'AMO Sésame, on s'arrête sur le travail collaboratif entre les différents intervenants sociaux. À l'école de devoirs et lieu d'Accueil temps libre des Ateliers SAFA, on apprend que la STIB prête un local à la station de métro Aumale pour les jeunes engagés dans une opération *Tornade blanche* de lutte contre les incivilités.

À la question « *Comment faites-vous pour faire décompresser les enfants avant leurs devoirs ?* », l'ASBL dit recourir à la méthode Félicitée ⁽²⁾, que certains connaissent pour avoir des collègues de maternel qui l'utilisent. Alors, les enseignants se décident à la tester sur eux-mêmes, dans la bonne humeur.

Au moment de dresser le bilan de la visite, des invitations à venir dans l'établissement sont lancées « *pour enrichir le personnel* ». Catherine Crabbé, de l'Antenne scolaire et deuxième des guides de la journée, intervient : « *C'est grâce à l'esprit de collaboration que, pour des enfants, ça se passe bien.* »

Une brochure est remise aux enseignants : elle contient les fiches d'identité de la cinquantaine des membres de la Plateforme jeunesse, classées par type d'intervention. Tous sont d'accord pour dire qu'ils n'y auraient pas porté la même attention sans cette journée. ●

Monica GLINEUR

⁽¹⁾ Antenne scolaire, Travailleurs sociaux de rue, Associations d'aide en milieu ouvert, Services d'accrochage scolaire, Maisons des jeunes, Écoles de devoirs, Centres de planning familial...

⁽²⁾ bit.ly/2r6395h et www.felicitee.be



En discussion devant le Centre culturel.

Prendre soin de son dos peut s'apprendre à l'école

ULB Sports et la Mutualité Solidaris proposent un programme gratuit de prévention des maux de dos en milieu scolaire, destiné aux 8-12 ans.

Paco, Destiny, Maxime, Dong Khué et les vingt autres enfants de cette classe de 4^e primaire au Collège du Biéreau (Louvain-la-Neuve) se redressent, appuient le dos contre le fond de la chaise et posent les pieds à plat sur le sol.

François Dermine, professeur d'éducation physique en secondaire et chargé de projets « Prévention santé » à ULB Sports, insiste sur l'importance d'une bonne position assise, pour

mutualité Solidaris le proposent gratuitement aux classes (de la 3^e à la 6^e primaire) de tous les réseaux.

Le pari ? Les bons gestes pour la santé s'intègrent plus facilement dès le plus jeune âge et les mauvaises habitudes se modifient plus aisément à l'âge scolaire. De quoi éviter à l'avenir que les lombalgies soient comme aujourd'hui une cause importante des absences pour maladie professionnelle de longue durée.

Le programme se décline habituellement en trois séances réparties sur l'année scolaire. Les premières ont lieu en classe, en présence de l'enseignant titulaire. La dernière se déroule dans une salle de gymnastique en présence du titulaire et/ou du professeur d'éducation physique.

La première séance explique l'anatomie du dos, puis aborde les bonnes et mauvaises positions assises, la posture adéquate pour soulever une charge, le port/remplissage et le choix du cartable. La deuxième reprend ces notions et évoque l'ergonomie : aménagements, organisation et rangements de la classe. La troisième permet de parler des règles de pratique sportive (échauffements, étirements...) et apporte des conseils pour une bonne alimentation. Dans le Brabant wallon, le service Action sociale y ajoute une quatrième séance consacrée à l'alimentation.

Des documents pédagogiques sont distribués aux enseignants et aux élèves. Parmi ceux-ci, le carnet *Mon dos, j'en prends soin* résume le contenu des animations. ●

Catherine MOREAU

⁽¹⁾ bit.ly/2Qwg9MC. Contact : sante.ulbsports@ulb.ac.be ou 02 / 650 21 99)



Le programme de prévention débute par l'observation de la colonne vertébrale.

éviter d'écraser les disques situés entre chaque vertèbre du dos. Mais pour bien les entretenir, il faut aussi changer souvent de position, en écartant ou non les jambes, en se levant... Et cela à l'école, mais aussi chez soi, face aux écrans.

Apprendre aux élèves à prendre soin de leur dos, c'est l'objectif d'un programme de prévention active en milieu scolaire ⁽¹⁾. L'École de Sports de l'ULB et la

L'Administration au service des directions

De février à mai, la Direction générale de l'Enseignement obligatoire (DGEO) organise ses ateliers d'information destinés aux directions. Inscriptions dès mi-décembre.

Les séances d'information organisées par la DGEO s'adressent aux directions et au personnel administratif des établissements scolaires, des internats, des centres PMS, et des pouvoirs organisateurs. Et ceci pour tous les réseaux. Mais elles sont chaque fois destinées à un public précis, décrit dans la circulaire ⁽¹⁾ annonçant cette nouvelle saison.

En lien avec l'actualité

Outre les ateliers récurrents, plusieurs nouveaux ateliers sont organisés, en lien avec l'actualité : inclusion et aménagements raisonnables pour les élèves à besoin(s) spécifique(s) ; accueil et intégration scolaire des enfants adoptés arrivant en Belgique en âge de scolarisation ; droits d'auteur et technologies de l'information et de la communication ; les applications de la DGEO accessibles via le portail Cerbère ; les aspects statutaires des carrières des enseignants qui donnent le cours de philosophie et de citoyenneté (fondamental et secondaire).

Autre nouveauté : les ateliers relatifs à la Certification par unités, à la gestion des structures et du NTPP, et à la sanction des études, seront regroupés en une journée entière organisée sous forme modulaire.

Trois ateliers décentralisés

Par ailleurs, et pour la première fois, tout en étant donnés à Bruxelles, trois ateliers sont également décentralisés à La Marlagne

(Wépion) : les ateliers *obligation scolaire* (21 février), *fondamental* (25 avril) et *secondaire* (25 avril). Ces ateliers sont réservés, en priorité, au personnel des écoles situées hors de la région bruxelloise.

Enfin, concernant l'atelier sur les inscriptions en première année du secondaire, il se donnera à quatre reprises, et dans une salle munie d'ordinateurs.

En février, les premiers ateliers concerneront l'ONSS/la DIMONA/l'application DDRS, le décret Inscription, l'atelier introductif sur le décrochage scolaire et les exclusions, l'application PRIMOWEB, le programme Erasmus+, la prévention du harcèlement, et le statut des enseignants du cours de philosophie et de citoyenneté.

On peut s'inscrire à deux ateliers maximum, en complétant le formulaire disponible via www.formulaire.cfwb.be/?dgeoateliersdinformation2019. Ce formulaire devrait être actif dans le courant du mois de décembre.

Pour les ateliers d'une matinée voire d'une journée complète, un lunch est proposé aux participants, moyennant inscription. ●

D. C.

⁽¹⁾ Renseignements complémentaires : Denis Olivier (02 / 690 86 73 ou ateliersdgeo@cfwb.be).

Pacte : ateliers pédagogiques

En 2018-2019, l'Institut de la Formation en cours de Carrière (www.ifc.cfwb.be) organise quatre Ateliers pédagogiques relatifs au Pacte pour un Enseignement d'excellence :

- *Dynamiques collectives : quelle plus-value pour mon métier ? Quelles conditions pour mon implication ?*, les 9 janvier à Namur et 31 janvier à Esneux (code 418 001 801) ;
- *Déploiement des « aménagements raisonnables » dans l'enseignement ordinaire*, le 12 mars à Mons (418 001 802) ;
- *La gratuité des frais scolaires en maternelle*, le 7 février à Auderghem (418 001 803) ;
- *La formation comme levier de développement professionnel*, le 7 février à Verviers (418 001 804).

Une synthèse des travaux sera transmise aux responsables des chantiers chargés d'opérationnaliser les orientations du Pacte.

Frais de transport

Les circulaires 6797 et 6798 détaillent les nouvelles dispositions relatives à l'intervention de l'employeur dans les frais de transport en commun et/ou dans l'utilisation du vélo.

www.enseignement.be/circulaires

CEB, CE1D, CESS : les dates

Voici les dates de passation des épreuves externes certificatives, en 2019.

- CEB : lundi 17, mardi 18, jeudi 20 et vendredi 21 juin (matinées).
- CE1D : français le vendredi 14 juin ; mathématiques le lundi 17 juin ; langues modernes le mardi 18 juin (écrit) et entre les 13 et 20 juin (oral) ; sciences, le mercredi 19 juin.
- CESS : vendredi 14 juin histoire (6^e transition) ; lundi 17 juin français (6^e transition d'une part, 6^e TQ et 7^e P d'autre part). Les détails dans la circulaire 6877. www.enseignement.be/circulaires

PIRLS 2016 invite à se mobiliser

L'enquête PIRLS 2016 indique que nos élèves de 4^e primaire sont les plus faibles lecteurs d'un groupe de référence de 31 pays. Comment réagir ?

Plus encore que ceux de 2011, les résultats de PIRLS 2016 ⁽¹⁾ invitent à se mobiliser, et des propositions sont déjà disponibles ⁽²⁾. Patricia Schillings, chargée de cours en enseignement/apprentissage du français à l'ULiège, réagit à ces résultats.

PROF : Qu'est-ce qui vous a le plus interpellée ?

Patricia Schillings : La proportion d'élèves n'atteignant pas le niveau de compréhension nécessaire pour la suite de leurs apprentissages et pour apprécier les textes. Seuls 19 % des élèves atteignent le niveau permettant d'interpréter le texte et d'intégrer des informations. La moyenne des pays de référence est de 39 % !

Les résultats ont même diminué pour les textes informatifs...

Oui. La lecture des textes informatifs, sollicitée dans toutes les disciplines, n'est pas enseignée. L'enseignement de la langue maternelle s'effectue sur des textes littéraires. Alors oui, il y a les *Pistes didactiques* qui recommandent de travailler la structure des textes, et ça se fait, mais de façon peut-être un peu technique. Quand un instituteur prend sa casquette d'éveil, je ne suis pas sûr qu'il soit conscient qu'il peut aussi travailler les processus de compréhension des textes.

Vous recommandez d'enseigner les stratégies de compréhension, et pas seulement de les exercer.

Chaque fois que je pose des questions et fais lire mes élèves, je les mets en situation d'exercer des stratégies de compréhension. Mais les enseigner, c'est autre chose. L'enseignant doit se montrer en modèle de lecteur expert et rendre visibles les stratégies qu'il utilise. J'ai chaque année une centaine d'enseignants en formation continue. Ils connaissent le modèle de Giasson, les stratégies... Mais ils me disent ne pas savoir les utiliser par exemple pour choisir tel texte permettant de travailler telle stratégie. Or, il ne faut pas grand-chose pour le faire...

Vous préconisez aussi de travailler dès le début des compétences de haut niveau.

Chez nous, en effet, les *Socles de compétences* sont construits sur ce modèle erroné qu'il faut aller du simple au complexe. Dans les systèmes éducatifs anglophones, on commence à travailler ces compétences plus complexes dès le début du primaire. Dès le maternel, on travaille déjà des compétences de haut niveau, à l'oral. Mais chez nous, par crainte de « primariser » le maternel, on s'interdit de proposer des activités qui permettraient aux enfants d'entrer dans l'écrit. De nombreux enfants arrivent en primaire sans avoir intégré que l'écrit code le sonore... ●

Propos recueillis par

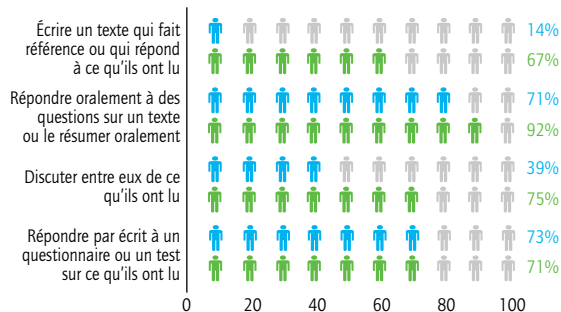
Didier CATTEAU

⁽¹⁾ Synthèse des résultats 2016 via bit.ly/2PP7uYH; résultats 2011 et capsules vidéo bit.ly/2aJX5ZD. Exemples d'épreuves via www.pirls-fwb.be (> Outils > Des exemples d'épreuves).

⁽²⁾ Notamment via bit.ly/2z3tOUN.

Des pratiques d'échange à propos des textes lus

Pourcentage d'enseignants ayant déclaré réaliser, au moins une fois par semaine, les activités d'enseignement suivantes :



■ FW-B ■ Pays UE ayant un score significativement supérieur à celui de la FW-B (PIRLS 2016)

Formation IFC : « lire, l'affaire de tous »

La formation inter-réseaux *Lire, l'affaire de tous* (www.ifc.cfwb.be, code 553601801) a pour objectif d'instaurer au sein des établissements une réelle dynamique de réflexion sur la lecture mais aussi sur l'écriture. Après quatre jours de formation, les enseignants du fondamental et du 1^{er} degré secondaire seront invités à sensibiliser leurs collègues à l'importance de la lecture dans toutes les disciplines. Il y a trois sessions, qui débutent les 11, 14 ou 15 janvier.

Il s'agira aussi d'identifier des partenaires externes à l'école, de découvrir des ressources (notamment celles du Service général des Lettres et du Livre de la FW-B) et des activités de lecture ayant fait leurs preuves : apprentissage d'un dialogue avec le texte, enseignement explicite de stratégies et liaison entre écrit et lecture.

La participation en duo est recommandée.

Stimuler la lecture-plaisir

Une fois par semaine, des grands de 3^e-4^e primaire proposent un moment de lecture individuelle à un enfant de maternelle. Que du positif, constate l'équipe !



Chaque semaine, les petits de maternelle choisissent les livres que des grands de primaire leur lisent. Simple et efficace !

Ce jeudi matin, le Train des Livres fait arrêter chez les petits d'accueil et de 1^e maternelle. Chaque enfant de 3^e-4^e primaire invite un bambin qui le désire à choisir un livre. Calés ici ou là, les duos vivent des moments privilégiés de complicité, et ça se voit dans leurs yeux !

« Ce projet, ce n'est que du positif, résume Bahia Dadi, institutrice maternelle à l'École

profitent mieux en lecture individuelle. Or, la lecture, en maternelle, elle est ponctuelle, et en groupe. Donc on a besoin des plus grands ! »

Il fallait aussi les préparer au fait que les tout-petits ont besoin de bouger, ne suivent pas nécessairement l'histoire jusqu'au bout. Par des mises en situations, la formation a débouché sur une « Charte des Chouettes » : laisser le plus jeune choisir le livre, passer des pages, s'en aller...

Un réseau d'Ambassadeurs du livre

L'équipe enseignante des trois classes de 3-4P a tout de suite embrayé et même amplifié le projet par des activités axées sur les livres sélectionnés. « C'est parce qu'on croit dans le projet qu'on dégage du temps en classe », explique Julie Delépine. L'équipe a constitué quatre groupes de Chouettes, selon le niveau de lecture des élèves.

« Tous les jeudis, il y a atelier de lecture, continue M^{me} Delépine. Ça réconcilie les enfants avec le plaisir de lire. Comme ce sont des albums adaptés aux enfants de maternelle, qu'ils ont parfois lus plus jeunes, leur confiance est assez forte. On craignait que les enfants ayant des difficultés de décodage ne s'investissent pas, mais c'était une crainte d'adulte ! »

La bibliothèque de Watermael-Boitsfort s'est également prise au jeu : aux 54 premiers livres s'ajoute une sélection de vingt albums renouvelés tous les deux mois environ. Qui seront peut-être un jour choisis par les Petites Chouettes de Saint-Jo.

Quant à Roxane de Limelette, elle n'a qu'un vœu : voir le projet essaimer pour former un réseau d'Ambassadeurs du Livre ! Elle est en contact avec une école de Pepinster, et propose déjà des formations à l'intention des enseignants, animateurs, bibliothécaires... (via le Centre de littérature de jeunesse de Bruxelles – www.cljbxl.be ou via le Service de la lecture publique – www.bibliotheques.be). ●

Didier CATTEAU

⁽¹⁾ www.boucledorasbl.com

Saint-Joseph Boondael, à Ixelles. On lit tout le temps en maternelle, mais c'est nous devant le groupe. Ici, les enfants choisissent l'album... »

Coup de pouce de la Fureur de lire

Baptisé *Les Petites Chouettes de Saint-Jo*, le projet, né en 2017-2018 en collaboration avec l'ASBL Boucle d'Or ⁽¹⁾, a été sélectionné dans le cadre de *la Fureur de lire*. Complétant l'investissement bénévole des initiateurs, le subside de la Fédération Wallonie-Bruxelles a permis d'acheter 54 livres, de construire le joli Train des Livres, et de former les enfants volontaires.

Pourquoi les former ? Roxane de Limelette, de l'ASBL Boucle d'Or : « D'abord pour leur expliquer que les enfants de maternelle ont besoin de rencontrer beaucoup de livres, et qu'ils en

Prix Reine Paola

En 2019, le Prix Reine Paola pour l'Enseignement récompensera des projets pédagogiques menés par des enseignants du secondaire ordinaire et spécialisé, sous la bannière de la créativité et de l'innovation. Candidatures jusqu'au 31 janvier. www.prixpaola.be

Faire pour comprendre

L'ULB organise une formation de deux jours intitulée *Enseigner les sciences par une démarche scientifique et expérimentale - Faire pour comprendre*. Reconnue par l'IFC, elle aura lieu les 31 janvier et 12 mars à Mons, les 28 février et 23 avril à Bruxelles. www.ifc.cfwb.be (code 202001834).

Formation pour éducateurs

Comment, en tant qu'éducateur, prévenir et gérer les conflits entre élèves et les problématiques de violence ? Cette formation inter-réseaux de deux jours est destinée aux éducateurs-trices en fonction depuis moins de 5 ans (www.ifc.cfwb.be, code 537101801). Neuf sessions sont encore prévues de janvier à mars 2019.

Art et éducation

Les 25 et 26 janvier, l'Institut Sainte-Marie, à Bruxelles, organise un colloque sur *Les places et les effets de l'artiste dans l'école et les institutions artistiques*. On y présentera notamment un double livre *Outside/inside : Practices between Art and Education*. Sur un même projet, une face est réalisée par les élèves et l'autre écrite par les adultes participants. Détails et inscriptions via www.sainte-marie.be et www.ifc.cfwb.be (code 404001828).

Flux d'informations

Le Conseil supérieur de l'éducation aux médias a édité son 4^e dossier dans la collection *Repères*, *Comment s'y retrouver dans le flux d'informations sur internet*. Commande ou téléchargement via www.csem.be/reperefluxdinformation.

Sensibiliser aux stéréotypes homophobes et transphobes

Plusieurs « leçons d'histoire » figurent parmi les ressources pédagogiques de la campagne de lutte contre l'homophobie et la transphobie.

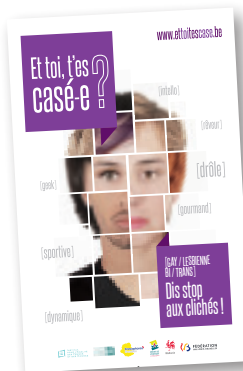
La Direction de l'Égalité des Chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles remet l'accent sur sa campagne *Et toi t'es casé-e ?* Il s'agit de sensibiliser les jeunes aux stéréotypes homophobes et transphobes. Outre des conseils et informations, www.et-toitescase.be propose un guide et des ressources pédagogiques. Des témoignages vidéo concernent notamment l'école (bit.ly/2PL7s43).

Un jeune trans explique par exemple combien les informations claires d'une enseignante l'ont aidé, « parce que ce n'était plus tabou ». C'est exactement l'objectif de Sébastien Cokaiko qui, dans *Une histoire sans les LGBT est-elle possible ?*⁽¹⁾, a listé « 20 leçons pour les classes d'histoire au degré supérieur », dont cinq sont désormais disponibles.

PROF : Comment sont nées ces leçons ?

Sébastien Cokaiko : Un ancien élève, homosexuel, m'a un jour confié « Si j'avais vu ça au cours... » Des élèves comme lui, on n'en parle pas, ni dans les cours d'histoire ni ailleurs ! Dans les manuels, la visibilité des LGBT est quasi nulle, comme celle de toutes les minorités. Je me suis dit : « Pourquoi ne pas intégrer la problématique LGBT dans le cours d'histoire, quand c'est possible ? »

Un autre élément déclencheur fut le manuel *Femmes & hommes dans l'histoire – Un passé commun*, auquel a contribué Anne Morelli. On peut donc écrire l'histoire des femmes sans les séparer des hommes. C'est la même chose pour les mouvements LGBT... J'ai alors commencé à lister des problématiques en lien avec le programme d'histoire de l'enseignement officiel pour lesquelles je pourrais obtenir des documents. Par la suite, la Maison Arc-en-ciel de Liège m'a mis en contact



avec la Direction de l'Égalité des Chances.

Avez-vous l'impression de sortir ces problématiques d'un purgatoire ?

Quand on s'intéresse au sujet, on trouve des bouquins. Très peu chez nous : le seul ouvrage de référence sur l'histoire de l'homosexualité en Belgique est en néerlandais et n'est pas traduit !

Comment avez-vous sélectionné les documents ?

Par la méthode historique classique. On reste dans l'exercice des compétences en histoire. Maintenant, je peux concevoir qu'on ne se sente pas à l'aise pour aborder ces problématiques : il faut pouvoir rester dans le cadre du cours et ne pas dériver vers un débat... Dans la leçon sur Érasme, par exemple, on se rend compte que même des historiens reconnus internationalement ne s'accordent pas sur son éventuelle homosexualité.

Avec ces propositions, vous avez le sentiment de faire du militantisme ?

Non. Pour moi, ce choix correspond à une envie d'être utile pour une société meilleure. Chaque enseignant pose des choix. Si ces sujets cessent d'être tabous en classe, peut-être ne le seront-ils plus hors classe...

Vous avez des retours d'enseignants ?

Une ancienne collègue m'a dit qu'elle utiliserait la leçon sur le triangle rose imposé aux homosexuels dans le camp de concentration de Dachau. ●

Propos recueillis par
Didier CATTEAU

⁽¹⁾ www.ettoitescase.be/une-histoire-sans-les-lgbt.php

Printemps des Sciences : histoire d'éléments

Sous le titre *Élémentaire !*, le Printemps des Sciences 2019 fêtera les 150 ans du tableau de Mendeleïev. Avec une foule d'activités gratuites, du 25 au 31 mars. Inscriptions pour les écoles dès le 6 février.

Johan Wouters est professeur de chimie à l'UNamur. Une de ses missions est de vulgariser sa discipline. Pour le *Printemps des Sciences 2019*, qui fête les 150 ans du tableau de Mendeleïev, il prépare, avec son collègue Steve Lanners, une conférence spectacle *Histoire d'éléments, abordable par tous les publics* ⁽¹⁾.

Esprit critique

Ainsi, il se replonge dans les archives de Lavoisier, de Diderot et d'autres. « *La chimie évolue. Il y a 200 ans, on avait déjà une idée de ce qu'étaient certains éléments, comme le salpêtre, utile pour faire de la poudre à canon. Plus tard, Mendeleïev a réalisé une classification de ces éléments en fonction de leurs propriétés. Son tableau était incomplet, mais il a prédit qu'on trouverait d'autres éléments dans le futur et qu'on pourrait en créer, ce qui est le cas.* »

Replacer des éléments dans une perspective historique, c'est permettre de relativiser la science. « *On présente les chercheurs comme des experts qui détiennent la vérité. Elle n'est vraie que jusqu'à preuve du contraire. Il faut conserver son esprit critique.* »

Esprit ludique

Vulgariser, c'est aussi trouver une accroche ludique à des matières que certains jugent rébarbatives. « *Lors de la conférence, on comparera un sorbet gelé dans un surgélateur et un autre gelé avec de l'azote liquide. Le second a plus de gout : il a été cristallisé plus rapidement.* » Selon lui, c'est l'esprit de bon nombre des activités du *Printemps des Sciences*, « *une organisation appréciée des écoles qui donne du soutien et de la visibilité à plusieurs disciplines* ».

Ce professeur est aussi chercheur. Cristallographe, il s'intéresse particulièrement à la co-cristallisation, à la production de principes actifs qui, combinés, peuvent soigner deux maladies différentes. De plus, il fait partie du Conseil national de cristallographie qui lance un concours de cristallogénèse dans les classes du secondaire ⁽²⁾. « *Les classes secondaires s'inscrivent jusque fin décembre. Nous fournissons les produits de départ. Les élèves cherchent à faire en trois mois les plus gros et les plus beaux cristaux, avec des prix à la clé.* »

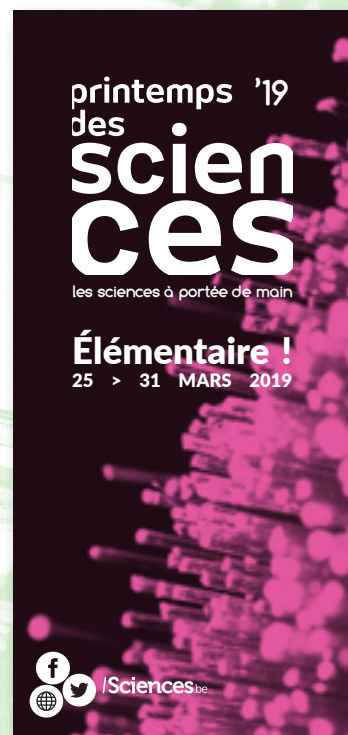
Enfin, M. Wouters enseigne. « *J'assure le cours de chimie générale, pour un grand nombre de 1^{re} bac, dans des sections très variées. J'ai développé un site associé à un manuel qui fait la transition entre le secondaire et le supérieur. Les vidéos et podcasts confrontent l'apprenant à l'expérience. Ils permettent aussi aux élèves du secondaire de se préparer au supérieur* ». Une de ces vidéos ⁽³⁾ présente le tableau de Mendeleïev et complète la conférence. •

Patrick DELMÉE

⁽¹⁾ Du 25 au 31 mars. Programme sur www.sciences.be. Ouverture des inscriptions pour les écoles le 6 février à 14h.

⁽²⁾ bit.ly/2zy319

⁽³⁾ concentre-chimie.unamur.be/ (> Vidéos & liens)



Pilotage & cont

D'ici 2020-2021, tous les établissements scolaires élaboreront un plan de pilotage destiné à devenir leur contrat d'objectifs pour six ans. Un tiers des écoles ont entamé l'exercice. Voici les grandes lignes de ce nouveau mode de gouvernance dont les maîtres-mots sont participation, autonomisation et responsabilisation des directions et de leurs équipes éducatives. Suivies par des reportages dans cinq écoles en pleine réflexion ⁽¹⁾.

Les travaux du Pacte pour un Enseignement d'excellence, dont PROF a régulièrement rendu compte depuis leur lancement en janvier 2015 ⁽²⁾, ont d'emblée accordé une place importante à la question de la gouvernance du système éducatif et des écoles.

La notion de contrat d'objectifs apparaît dès la première synthèse des travaux. L'Avis n°1 du Groupe central ⁽³⁾ préconise « un renforcement de la part d'autonomie et de responsabilisation des pouvoirs organisateurs, des associations de pouvoirs organisateurs et des établissements, sur la base d'un cadre mettant l'accent sur l'évaluation et les outils de pilotage, et réalisé par l'intermédiaire de la contractualisation ».

Les futurs contrats devront s'articuler autour d'« objectifs clairs, mesurables et communs à tous les établissements de la Fédération Wallonie-Bruxelles [...] sur lesquels tous les partenaires



se sont mis d'accord [et] assortis d'indicateurs, formellement définis et évalués par l'autorité publique de régulation ».

Et l'Avis de conclure à ce sujet que « c'est au final à un réexamen approfondi des relations entre l'autorité publique et les opérateurs qu'il convient de s'atteler ».

Selon la chercheuse Caroline Letor, cette gouvernance débouchera sur des actions ayant un impact concret sur les plans local, intermédiaire et global du système éducatif (lire « Le plan de pilotage décroïssonne », en page 17).

Depuis 2018-2019, les équipes pédagogiques de 903 écoles sont engagées dans l'élaboration de leur plan de pilotage.

Les étapes du plan de pilotage

SEPTEMBRE 2017

Choix d'un 1^{er} groupe d'écoles qui réalisent leur plan de pilotage

DE SEPTEMBRE 2017
À SEPTEMBRE 2018

Préparation

- Formation de la direction
- Information du personnel
- Mise en place et formation de l'équipe porteuse
- Travaux de recherches : questionnaires...

DE SEPTEMBRE 2018
À AVRIL 2019

Plan de pilotage

- Travaux collectifs en journées pédagogiques
- Diagnostic sur base d'indicateurs et des résultats de l'enquête « miroir »
- Définition des objectifs spécifiques et des stratégies/actions pour y parvenir
- Formation de membres de l'équipe porteuse au suivi du plan via l'application Pilotage
- Encodage du plan dans l'application Pilotage

Contrat d'objectifs

Les grands principes du pilotage

Les modalités de ce pilotage ont été formalisées dans un décret portant sur diverses mesures du 4 février 2016 et dans un décret « Cadre de pilotage » du 13 septembre 2018⁽⁴⁾ : elles modifient le décret Missions.

Le second détermine sept objectifs d'amélioration pour l'ensemble du système éducatif (lire « 7 objectifs » ci-contre). Pour chacun d'eux, il fixe un/des indicateur(s) et des valeurs de référence. Ainsi, pour l'augmentation de la part des jeunes diplômés du secondaire supérieur, l'indicateur choisi établit que 79 % des jeunes de 20 à 24 ans ont ce diplôme. La valeur de référence est d'atteindre 85 % en 2030, l'objectif fixé au niveau européen. Le Gouvernement évaluera chaque année la situation au regard de ces objectifs d'amélioration.

Les plans de pilotage élaborés dans 903 premiers établissements s'inscrivent dans cette logique de pilotage par objectifs (lire en pages 18 à 27).

Soutien et accompagnement

Pour accompagner les écoles dans ce processus, les réseaux ont pu recruter des conseillers pédagogiques supplémentaires pendant trois années scolaires (un maximum de 80 pour 2017-2018). Par ailleurs, des formations et

des outils ont été proposés en réseaux, par les Service ou Cellules de conseil et de soutien pédagogique, et en inter-réseaux par l'Institut de la Formation en cours de Carrière (IFC). Cet encadrement accompagnera aussi les écoles qui établiront leur plan de pilotage en 2019-2020 et 2020-2021 (lire notre infographie sur « Les étapes du plan de pilotage »).

À partir du 1^{er} janvier 2019, les 903 écoles de cette « première vague » mettront la dernière main aux plans de pilotage via l'application informatique Pilotage. Développée par l'Administration, elle permet aux directions de consigner leur plan élaboré avec leurs équipes pédagogiques et éducatives – et leur CPMS le cas échéant – avant son approbation par le Pouvoir organisateur (PO).

L'application permettra aussi aux directions, aux PO et aux équipes de suivre l'évolution de leur contrat d'objectifs (nom donné au plan de pilotage dès qu'il a été approuvé et signé). Depuis septembre, l'IFC propose des formations à cet outil de planification.

Les étapes de l'élaboration d'un plan de pilotage

Depuis septembre également (et c'est le schéma que suivront aussi les écoles impliquées dans les deuxième et troisième « vagues »), les équipes établissent un diagnostic collectif

7 objectifs

Les contrats d'objectifs doivent permettre d'atteindre sept objectifs d'amélioration de notre système éducatif, fixés par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

- 1 Améliorer significativement les savoirs et les compétences des élèves.
- 2 Augmenter la part des jeunes diplômés du secondaire supérieur.
- 3 Réduire les différences entre les résultats des élèves les plus et les moins favorisés d'un point de vue socio-économique.
- 4 Réduire progressivement redoublement et décrochage.
- 5 Réduire les changements d'école au sein du tronc commun.
- 6 Augmenter progressivement l'inclusion des élèves à besoins spécifiques dans l'ordinaire.
- 7 Accroître les indices du bien-être à l'école et l'amélioration du climat scolaire.

D'AVRIL 2019
À JUIN 2019

Contrat d'objectifs

- Analyse du plan de pilotage par le Délégué au contrat d'objectifs (DCO)
- Le Contrat d'objectifs est signé par le Directeur de zone et le représentant du PO et contresigné par le DCO et le directeur

SEPTEMBRE 2019
À JUIN 2020

Mise en œuvre

- À partir du 1^{er} septembre 2019 si le plan a été signé fin juin 2019
- À partir du 1^{er} janvier 2020 si le plan a été adapté et signé fin octobre 2019

Les écoles devraient savoir début 2019 si elles sont dans la 2^e ou la 3^e vague. Le décret « Cadre de pilotage »⁽⁴⁾ prévoit que les écoles de la 2^e vague pourront encoder leur plan à partir du 1^{er} septembre 2019 et devront le transmettre au DCO entre le 2 novembre 2019 et le 1^{er} février 2020. Il précise que celles de la 3^e vague pourront encoder leur plan à partir du 1^{er} septembre 2020 et devront le transmettre au DCO entre le 2 novembre 2020 et le 1^{er} février 2021.

DCO & DZ : premiers recrutements

On l'a lu dans les pages précédentes : en vertu de la nouvelle gouvernance de notre système éducatif, voulue par le Pacte pour un Enseignement d'excellence, les plans de pilotage élaborés au sein des établissements scolaires par les équipes éducatives sont amenés à devenir des contrats d'objectifs.

Cette contractualisation nécessite la création de deux nouvelles fonctions au sein de l'Administration générale de l'Enseignement : les Directeurs de zone (DZ) et les Délégués au contrat d'objectifs (DCO), rattachés à un nouveau Service général de pilotage des écoles et centres PMS créé par décret (bit.ly/2RvTsZJ).

À terme, ils seront 9 DZ et 88 DCO, mais dans un premier temps, il est procédé au recrutement de 4 DZ et de 53 DCO. Les appels publics à candidatures ont eu lieu fin novembre.

Outre la candidature, l'épreuve d'admission au stage (de deux ans) dans ces emplois de fonctions de promotion comprend une épreuve écrite (prévue le samedi 15 décembre 2018), une épreuve orale et deux formations. Les premiers DCO et DZ devraient analyser les plans de pilotage « de la première vague » de fin avril à fin juin.

Plus d'infos sur ces nouvelles fonctions via bit.ly/2FrHRck.

de l'établissement, reprenant ses forces et ses faiblesses par rapport aux objectifs d'amélioration, ainsi que leurs causes.

Ce diagnostic s'appuie sur une liste d'indicateurs propres à l'établissement, en regard de ceux d'établissements comparables. Ces chiffres sont transmis à la direction et au PO par l'Administration.

Indicateurs et diagnostic, confidentiels, sont exclusivement réservés à l'école, hormis les éléments nécessaires à la présentation du plan de pilotage au Conseil de participation. L'établissement peut utiliser des éléments supplémentaires pour établir son diagnostic.

En fonction de cette analyse, l'équipe pédagogique choisit les objectifs spécifiques (il est recommandé d'en définir trois à cinq) qu'elle se propose de poursuivre pendant six ans, pour contribuer aux objectifs d'amélioration de l'ensemble du système éducatif. En regard de ses objectifs, elle définit des valeurs de référence chiffrées annuelles et pluriannuelles, elles aussi confidentielles.

Ensuite, l'équipe établit des stratégies/plan d'actions à mettre en œuvre pour atteindre ses objectifs : nouvelles initiatives ou actions à poursuivre dans quinze thématiques telles que l'accrochage scolaire, l'orientation, les aménagements raisonnables, etc⁽⁵⁾. L'établissement présente également ses modalités de travail collaboratif, son plan de formation et les modalités de mise en œuvre du tronc commun.

Le décret le précise : l'ensemble du plan est établi par la direction, en collaboration avec l'équipe pédagogique et éducative, et le cas échéant en concertation avec le CPMS et les représentants des parents. En fonction, bien évidemment, des réalités et des ressources de l'établissement. S'agissant d'un travail d'ensemble important, les établissements s'appuient sur l'aide d'un groupe intermédiaire constitué en leur sein (une équipe porteuse du dispositif de pilotage – lire « Des équipes porteuses, plus ou moins larges » en page 25).

Le contrat d'objectifs

Avant de devenir un « contrat d'objectifs », le plan de pilotage doit recueillir l'accord du PO, les avis des organes de concertation sociale et du Conseil de participation. Il doit ensuite passer par les délégués au contrat d'objectifs (DCO) et les directeurs de zone (DZ).

Les DCO (sous la supervision des DZ) analysent l'adéquation du plan de pilotage au regard de la situation de l'école et des objectifs d'amélioration, et sa conformité avec le décret. Si le plan de pilotage est adéquat et conforme aux objectifs et au



décret, il est signé par

le DZ et le représentant du PO, contresigné par le DCO et la direction, et devient contrat d'objectifs. Si le DCO relève des erreurs d'appréciation, il fait part de ses recommandations motivées pour une adaptation du plan. L'établissement dispose alors de 40 jours scolaires pour déposer un plan de pilotage adapté, et le DCO de 21 jours calendriers pour l'analyser et le contresigner.

Le travail d'analyse par le DCO d'un plan de pilotage s'effectue dans un cadre de dialogue constructif et de négociation. C'est seulement dans le cas de deux analyses négatives

successives que le décret prévoit la mise de l'établissement concerné sous encadrement (processus dit de « suivi rapproché »).

Chaque année, l'établissement évalue en interne, collectivement, la réalisation de son contrat d'objectifs afin d'introduire d'éventuelles actions correctives. Cette autoévaluation ne doit pas être communiquée au DCO, ce qui n'empêche toutefois pas un dialogue régulier entre la direction et le DCO. Celui-ci fait une évaluation intermédiaire après trois ans, et finale au terme des six ans du contrat – toujours en dialogue avec l'école.

En réponse à l'évaluation intermédiaire et à l'examen des résultats, une modification des objectifs spécifiques peut être envisagée. En effet, le contrat d'objectifs n'impose pas aux établissements une obligation de résultats, mais bien une obligation de moyens.

Un préalable important

Même si le travail a déjà été entamé sur le terrain, l'application du décret « Cadre de pilotage » suppose l'adoption de deux autres textes : l'un doit définir la charge du travail enseignant (pour y introduire notamment le travail collaboratif) et l'autre a pour objectif de séparer les rôles de pouvoir régulateur et de pouvoir organisateur (du réseau W-BE) joués actuellement par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Quoi qu'il en soit, les écoles ne relègueront certainement pas leur travail aux oubliettes. À l'Athénée de Nivelles, par exemple, les membres du groupe porteur affirment : « *On n'a pas fait tout ce travail pour améliorer notre école pour rien. On l'appliquera, quoi qu'il en soit...* » •

Monica GLINEUR

(1) Les indicateurs permettant aux établissements d'enseignement spécialisé d'entrer dans la dynamique « plan de pilotage » étant en cours de finalisation, la rédaction n'a pas eu l'occasion d'y suivre le processus.

(2) Lire notamment notre dossier paru en mars 2017 (n° 33) bit.ly/2L7fyPb, nos articles parus en mars 2016 (n° 29) bit.ly/2r19dfk, en septembre 2016 (n° 31) bit.ly/2QdMATc, en septembre 2017 (n° 35) bit.ly/2OVfYta, en juin 2018 (n° 38) bit.ly/2BqokoU.

(3) *Synthèse des travaux de la première phase du Pacte*, 1^{er} juillet 2015, p. 42-55, www.pactedexcellence.be/index.php/documents-officiels/ (> documents de la 1^{re} phase).

(4) bit.ly/2DQtQDH et bit.ly/20x1a3e

(5) L'énumération des quinze thématiques est à lire à l'article 15, §4,7 du décret. bit.ly/20x1a3e

Le plan de pilotage décloisonne

Chercheuse, Caroline Letor s'intéresse en particulier au travail collaboratif et aux organisations apprenantes. Selon elle, le plan de pilotage peut avoir un impact positif, de l'école au système scolaire, à certaines conditions.

PROF : Quelles circonstances ont amené le plan de pilotage ?

Caroline Letor : Depuis le décret Missions (1997), le système scolaire vise à réformer les pratiques et les mentalités dont celles qui contribuent aux inégalités scolaires. Mais cette régulation vient d'en haut et reste « light », sans orientation claire ni évaluation des actions.



Les enseignants adhèrent aux principes de ces réformes. Mais jugent leur mise en pratique difficile par manque de ressources. Aussi n'ont-elles pas donné les changements attendus.

C'est d'abord lié au cadre délimitant le travail de l'enseignant. Le travail collaboratif n'y apparaît pas, sauf dans le fondamental. À part les tuyaux de chauffage, rien ne relie les classes. Dans les écoles, seuls ou en équipe, les enseignants innovent beaucoup mais l'impact reste local. Chacun agit dans son aquarium avec peu de vision globale.

Au-delà des aspects administratifs, le plan de pilotage mobilise des logiques professionnelle et collaborative. Il vise des résultats réformants, à l'aide d'outils de régulation et d'accompagnement (formation, conseil pédagogique...). Le défi est de créer une dynamique participative locale et de coordonner les acteurs intermédiaires pour faire bouger le système global.

À quelles conditions ?

Tout d'abord que les acteurs s'en approprient. Pour cela, il faut remettre de la confiance dans le système éducatif. C'est possible en développant un sentiment de compétence des équipes et un soutien institutionnel dans les écoles. Tout dépend de la légitimité et de la fiabilité à long terme des acteurs : collègues, direction, PO, DCO/DZ, inspection, conseillers, administration, ministre...

Un côté du plan de pilotage fait peur : l'évaluation par les pairs. Or, elle est déjà omniprésente, de façon implicite. Ici, les règles du jeu sont explicites. Cela devrait plutôt réengager la confiance. Attention, à Chicago (USA) et en Angleterre, les équipes sont soumises à une évaluation forte et à des sanctions directes. Le risque humain de déprofessionnaliser est important. Évaluer, c'est avant tout faire le point pour ajuster les actions et les valoriser. Partir d'indicateurs objectifs pour aboutir à une planification d'actions concrètes pour l'école ne se réduit pas à remplir des formulaires ni à appliquer des recettes. Un système canadien de gouvernance du même type a abouti à l'appel à des consultants privés qui contournent les services scolaires. Le risque ? La perte de sens.

Enfin, il faut l'adhésion des enseignants. Ils sont très sensibles à ce qui marche et ce qui est bon pour l'élève. Moins au côté institutionnel. Ainsi, ils adhèrent peut-être plus au plan de pilotage qu'au Pacte.

Propos recueillis par
Patrick DELMÉE

Chronique d'un plan annoncé

D'octobre à novembre, durant trois journées pédagogiques, l'équipe de l'Institut Notre-Dame, à Anderlecht, a défini les objectifs du plan de pilotage de ses deux implantations.

Mi-octobre. Lors d'une première journée pédagogique, l'équipe de l'Institut Notre-Dame, à Anderlecht, divisée en groupes, décortique les résultats de l'outil « miroir » (lire « Miroir, mon beau miroir », en page 19) pour ses deux implantations contiguës.

L'exercice s'avère un peu fastidieux. Le miroir détaille les résultats des enquêtes menées auprès des enseignants, des parents et des élèves, à propos de leur perception du fonctionnement de l'école. Mais aussi, ici, les résultats des élèves aux épreuves diocésaines de 2^e et de 4^e primaire, à l'aune de résultats obtenus dans des écoles de même indice socio-économique et dans les autres écoles du réseau libre. De même qu'une série d'indicateurs prélevés dans TABOR⁽¹⁾.

« Ce miroir, c'est un outil, un point de départ pour entamer et nourrir les discussions et les débats, rassure Christine Toumpsin, directrice de l'implantation qui accueille les élèves de la 3^e à la 6^e primaire. Il donne l'occasion de voir certains problèmes que nous n'avons peut-être pas cernés. Mais le plus important, c'est notre regard, notre vision qui nous permettra de déterminer notre cheval de bataille pour les années à venir. »

Au sein de chaque groupe, des duos sont à la manœuvre. Ils font partie du Comité de coordination du plan de pilotage (Coop), qui réunit des enseignants du maternel et du primaire, des maîtres spéciaux, et les directrices des deux implantations. *« J'ai souhaité faire partie du Coop par intérêt pour le changement, explique Nathalie Bogemans, institutrice en 1^{re}-2^e primaire. Élaborer ensemble le plan de pilotage, cela va faire bouger les gens, changer les mentalités. »*

Pour Christine Ponchau, sa collègue de 1^{re} accueil – 1^{re} maternelle, *« le fait d'avoir adhéré l'an dernier au programme Prof'Essor nous aide dans notre démarche actuelle. Il nous a donné l'occasion, avec l'aide d'une conseillère pédagogique, de travailler davantage en équipe; de construire des projets dans l'école en définissant des objectifs*

spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et définis dans le temps. Une dynamique s'est créée ».

À la fin de cette première journée, les enseignants ont pu, au départ de l'observation du miroir, déterminer les forces et faiblesses de l'école, puis choisir une dizaine de problématiques à travailler.

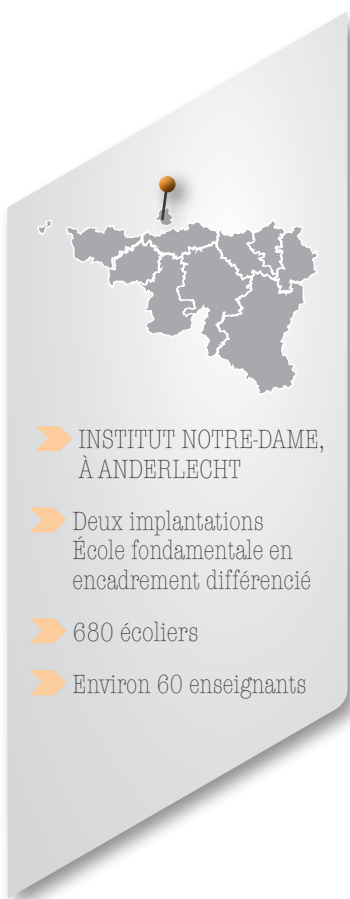
Des racines et des ramifications

Mi-novembre. Des petits carrés de papier colorés viennent nourrir des arbres à pourquoi dessinés sur un panneau. Peu à peu, cet outil méthodologique permet à l'équipe éducative, au sein des mêmes groupes, d'identifier et de creuser les causes-racines de cinq situations problématiques choisies par vote.

Ensuite, les groupes en déterminent les conséquences (les branches) et leurs effets secondaires (les ramifications). Après avoir éliminé les causes-racines et les effets sur lesquels l'équipe ne peut pas agir, chaque élément est reformulé de façon positive.

Formés pour la plupart à l'utilisation de cet outil par une conseillère pédagogique, les membres de la Coop canalisent les choses. Car le débat est rondement mené et les réactions fusent, très diverses. *« Quand je suis dans ma classe, confronté à la réalité quotidienne de faire avancer chaque élève à son rythme, je ne vois pas bien comment le plan de pilotage va m'aider à être un enseignant plus performant. Il y aura toujours des éléments sur lesquels je n'aurai pas prise »,* lâche un enseignant.

Puis, l'équipe est invitée à « rêver » en formulant des solutions parfois utopiques, pour chacune des cinq problématiques. *« C'est une initiative personnelle, confie M^{me} Toumpsin. Je suis persuadée que c'est en ouvrant le champ des possibles que des idées vont sortir. Si on se freine, on n'ose pas grand-chose. »* Et d'ajouter : *« Notre équipe est unique, notre plan de pilotage le sera sans doute aussi. Les outils que nous avons reçus, nous nous les approprions, nous les adaptons à notre sauce. »*



Un arbre en cache un autre

Fin novembre. Toujours au sein des mêmes groupes, l'équipe éducative aura construit d'autres arbres. Aux problèmes succéderont des objectifs ; les causes seront remplacées par des activités à mettre en place pour atteindre ces objectifs ; les conséquences par les résultats attendus. Lors de cette troisième journée pédagogique, en effet, la mission aura été de choisir des problématiques à reformuler en objectifs spécifiques permettant de contribuer aux objectifs d'amélioration attendus pour l'ensemble du système éducatif en Fédération Wallonie-Bruxelles. Puis, pour chaque objectif, de définir des stratégies ou des actions à mettre en œuvre pour les atteindre. Comme appris l'année dernière à travers le programme *Prof'Essor*.

La suite ? Avec l'aval de l'équipe, les membres du Coop, en duo pour chacun des objectifs, et les deux directrices, se lanceront dans l'écriture du plan de pilotage qui doit être prêt fin mars. Et cela en tenant également compte des indicateurs fournis à l'école via l'application informatique Pilotage.

M^{me} Toumpsin : « Près d'un an aura passé entre la soirée d'envol, durant laquelle j'ai informé l'équipe sur les tenants et aboutissants, et les différentes étapes de l'élaboration du plan de pilotage. Le travail réalisé aura clarifié les



écueils et les atouts de l'école, fait naître des projets, suscité enthousiasme et scepticisme... Si le plan connaît des ratés sur le plan légal, nous continuerons le travail, car c'est un outil magnifique pour réunir l'équipe. » ●

Catherine MOREAU

⁽¹⁾ TABOR est un ensemble de données chiffrées à caractère administratif et statistique envoyé chaque année aux chefs d'établissements. On y trouve notamment la situation du personnel de l'établissement, les parcours des élèves, les moyennes des résultats, les taux de redoublement et de retard...

L'équipe éducative, répartie en groupes, s'est basée sur l'outil miroir pour élaborer le diagnostic de l'école.

Miroir, mon beau miroir

On lira tout au long de ce dossier le terme de « miroir ». C'est un des outils qui lancent le débat au sein des équipes pédagogiques et nourrissent leur diagnostic.

Chaque réseau l'a constaté : les indicateurs fournis par l'application Pilotage élaborée par l'Administration ne pouvaient pas fournir d'informations sur le climat, sur le bien-être, sur le travail collaboratif... D'où la nécessité de demander l'avis des acteurs de l'école sur ces dimensions.

Avec le support technique du bureau de conseil Mc Kinsey, chaque réseau d'enseignement a alors planché sur le contenu d'une enquête, avec des conseillers pédagogiques ou une équipe plus large. Un questionnaire a été transmis par les directions des écoles aux enseignants et autres membres des personnels, aux parents et élèves et, pour certains réseaux, au pouvoir organisateur. Ces acteurs ont répondu au questionnaire via une plateforme web (parfois via des formulaires papier) et les résultats ont été retransmis à chaque école.

Les écoles de la Fédération des établissements libres subventionnés indépendants ont souvent opté pour un questionnaire rédigé avec leur équipe éducative.



© PROF/FWB



➤ ÉCOLE DE GÉROMONT, MONT, XHOFFRAIX ET LONGFAYE

➤ Quatre implantations maternelles et/ou primaires

➤ 252 écoliers

➤ Environ 30 enseignants

Oser se regarder dans le miroir

Un : regarder les indicateurs en face. Deux : se regarder dans le miroir. À l'École communale de Géromont, Mont, Xhoffraix et Longfaye, on est impatient d'arriver à trois : les solutions !

Maintenant, « *c'est comme en cuisine : on va laisser reposer un peu* ». Directeur de l'École de Géromont, Mont, Xhoffraix et Longfaye, Dany Noël laisse passer la Saint-Nicolas avant de revenir en concertations.

En décembre-janvier, il s'agira, si nécessaire, de finaliser le travail sur les causes des forces et faiblesses, identifiées en formation le 19 novembre. Et de chercher des informations utiles à l'élaboration de stratégies, fin janvier, lors du troisième jour de formation des 28 membres de l'équipe.



© PROF/FWB

Une envie d'entrer dans le vif du sujet

« *On est très motivés pour trouver des solutions... On trépigne !* », lâchait une institutrice en fin de journée. Envie d'entrer dans le vif du sujet alors que le processus est entamé ici depuis le mois de mai – c'est sans doute un temps de maturation nécessaire pour un travail en profondeur. Michèle Eloy, conseillère pédagogique du

CECP, qui anime les formations, parfois avec son collègue Thomas Herremans : « *Les débats démarrent très souvent sur des éléments extérieurs aux pratiques pédagogiques...* »

À Malmedy, deux des six écoles communales se sont lancées dans la « première vague ». Celle que dirige M. Noël comprend quatre implantations aux profils différents : deux classes primaires à Xhoffraix (3-4 et 5-6) et à Longfaye (1 et 2), deux ou trois classes maternelles à Mont, avec des écoliers qui habitent le village ; deux classes maternelles et cinq primaires à Géromont, avec 30 % d'enfants venant de plus loin.

M. Noël et son collègue de l'École du Centre, Thierry Zangerlé, ont suivi les formations (réseau et IFC) en 2017-2018. La dynamique « plan de pilotage », détaillée fin mai aux deux équipes pédagogiques, a été résumée fin août au personnel des six écoles.

En septembre, cinq enseignant(e)s, sur base volontaire, ont formé l'équipe restreinte,

rejointe en novembre par un collègue maître spécial. M. Noël en fait aussi partie, tandis qu'une « aide spécifique aux directions » apporte son expertise méthodologique acquise dans le privé. Comme ailleurs, l'équipe restreinte prépare et rend compte des avancées des journées de formation.

La méthode de travail, définie par le réseau, est présentée (et ajustée) lors de journées de formation des directeurs impliqués dans cette première vague. Bien que désireux parfois de plus de souplesse, M. Noël constate « un enthousiasme général des directeurs. Si on le fait en trainant la patte, on va droit dans le mur... »

« Notre constat, pas celui de Bruxelles »

Le 19 octobre, première journée de formation de toute l'équipe. Il s'agissait de réagir au « miroir » de l'école, basé sur les réponses aux questionnaires transmis en juin aux parents (60 % de réponses), aux élèves de 5^e et de 6^e primaire (100 %), et aux enseignants (une majorité). Le travail, très structuré, a permis de distinguer la perception née de ce « miroir » et l'objectivité des indicateurs chiffrés reçus de l'Administration.

Face à ce portrait, premières interrogations, teintées parfois de scepticisme. « *Tout ça c'est du quantitatif, alors que notre travail, c'est du qualitatif* », entend-on. « *Je trouve dommage de mettre le taux de sortie vers le spécialisé dans les faiblesses ! On nous manipule : le Gouvernement sait bien où il veut aller...* » Le directeur tempère : « *Ce que nous faisons aujourd'hui, c'est notre constat, pas celui de Bruxelles.* » Ou explique : « *Pour ce chiffre-là, il suffit qu'il y ait un enfant concerné sur trente, dans une implantation, pour qu'on soit au-dessus de la moyenne...* »

Résultat de la journée ? L'équipe a dégagé trois forces et autant de faiblesses. Un autre aspect fera l'objet d'une attention particulière (et de projets), sans toutefois figurer parmi les priorités de pilotage.

Travailler autrement

Un mois plus tard, même lieu, même impatience. Ici comme ailleurs (lire en page 22), l'appétit vient en mangeant ! Objectif de la journée ? Pour chaque force ou faiblesse

relevée en octobre, lister les « causes-racines », exclusives (ne pas en recouper d'autres) et exhaustives.

On entre ici au cœur des pratiques pédagogiques. Pas encore dans une démarche de construction d'autres pratiques collectives, mais on s'en approche : les causes portent en germes des pistes de solution. Reste à s'accorder sur les stratégies, fin janvier, en équipe... « *Une équipe pédagogique, c'est un agglomérat d'individus que le directeur est chargé de transformer en équipe* », nous confiait M. Noël, pour qui ce plan de pilotage constitue « *le dernier défi* » avant la retraite.

Bien sûr, il y a des réserves. Des agacements parfois, légitimes face aux critiques incessantes dont les enseignants font l'objet : « *Si les résultats sont moins bons que la moyenne, c'est de la faute des enseignants...* »

Bien sûr, on reste prudent : « *J'espère qu'on n'aura pas fait tout ce travail pour rien.* » Voir méfiant : « *Ce qui me fait peur, c'est qu'on considère l'école comme une entreprise, avec un contrat... Mais nous ne sommes pas des machines, et les élèves non plus !* » Ou sceptique, quand il s'agit de remettre en cause des habitudes ou décisions : « *Le PO est censé nous aider, sinon qu'est-ce qu'on fait ici ?* »

Bien sûr, « *mettre le doigt sur les faiblesses, ça peut faire peur, parce que nous faisons un métier où on manque de temps et où on est frustré par rapport à tout ce qu'on pourrait faire si on avait du temps...* »

Mais il s'agit aussi de travailler sur les forces, et d'en tirer les leçons ! « *On y est bien arrivé en grandeurs, on y arrivera aussi en lecture. Bien sûr, ça supposera du temps de concertation... On espère que ce ne sera pas du travail en plus, mais du travail autrement !* »

Faire autrement, c'est déjà ce qui s'est passé ici cet automne... ●

Didier CATTEAU

Un plan par implantation ?



Michèle Eloy, conseillère pédagogique CECP, accompagne neuf écoles. « *Lors des réunions avec les directions, nous avons*

préconisé un plan par implantation, parce que les réalités sont parfois très différentes, par exemple entre une implantation en centre-ville ou une petite école de village. Mais si un directeur estime que c'est mieux de n'avoir qu'un plan, c'est lui le maître d'œuvre. »

S'il est vrai que les indicateurs reçus de l'Administration concernent l'école, le « miroir », basé sur les questionnaires aux parents/élèves/enseignants, différencie les résultats par implantation, ce qui permet d'affiner l'analyse.

Directeur des implantations de Géromont, Mont, Xhof-fraix et Longfaye, Dany Noël n'avait pas d'idée préconçue. « *Il est fort possible qu'on décide d'élaborer un plan par implantation, au niveau du bien-être par exemple, parce que les réalités sont fort différentes.* »

Quel que soit le choix, « *tout ce qu'on observe, on le garde*, précise M^{me} Eloy. *Ce qui n'est pas priorisé dans le plan apparaît quand même dans l'application Pilotage.* »

L'appétit vient en mangeant

Chaque étape de l'élaboration d'un plan de pilotage est un moment-clé. Illustration à l'ICES de Quaregnon



➤ INSTITUT COMMUNAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE QUAREGNON

➤ Deux implantations Enseignement général, technique et professionnel

➤ 628 élèves

➤ Environ 85 enseignants

L'Institut communal d'enseignement secondaire (ICES) de Quaregnon s'est lancé dans le processus en mai. La directrice, Sabine Delvallée, a invité tout le personnel enseignant, « car c'est à eux de déterminer ce qu'ils veulent pour l'école ». Objectifs : informer et organiser la démarche.

Pour préparer le plan de pilotage, M^{me} Delvallée souhaitait constituer un groupe de travail intermédiaire représentatif des différentes composantes de l'école : types d'enseignement, degrés et implantations. Il s'est trouvé que l'appel à volontaires a d'emblée permis de rencontrer cet équilibre.

L'équipe comprend donc douze membres (onze professeurs et un éducateur), formés en binômes capables de s'épauler et de se compléter, et qui travaillent avec la directrice et la sous-directrice. Des conseillers pédagogiques du réseau (CPEONS) et une représentante du CPMS sont systématiquement associés aux réunions.

Se familiariser avec le pilotage

L'équipe de pilotage s'est frottée à un premier exercice dans le cadre d'une réunion consacrée à l'état des lieux de l'école par rapport aux quinze thématiques sur

lesquelles des actions stratégiques peuvent être entreprises ou poursuivies. « Cela a pu rassurer les enseignants de constater que l'école menait déjà des actions dans bon nombre de domaines », commente M^{me} Delvallée.

Lors d'une étape suivante, en septembre, des représentants de l'équipe ont participé à une journée de formation en interréseaux de l'Institut de Formation en cours de Carrière (IFC) pour les équipes porteuses du dispositif de pilotage. L'ICES l'avait d'ailleurs accueillie en ses murs.

Après une partie informative sur le contenu du décret, les deux formateurs ont consacré l'essentiel du temps à la dimension participative du plan de pilotage. Pourtant, la première partie en a laissé plus d'un songeur. « Nous, on n'est pas des chefs d'établissement, on est des professeurs. On n'a pas le bagage pour analyser des indicateurs. » On lira plus loin que ce bagage peut s'acquérir...

Échanger pour changer

Dans la partie consacrée par l'IFC au travail collaboratif, on pointera un thème particulièrement intéressant, *Qui sommes-nous ? Que ne sommes-nous pas ?*, portant

Du temps, et de la formation

La dynamique « plan de pilotage » nécessite du temps, et de la formation. Les enseignants qui y sont impliqués peuvent d'ailleurs bénéficier d'un quatrième jour de formation annuelle.

Avant l'entrée de leur école dans la dynamique, les directions suivent un plan de formation concerté entre réseaux et « inter-réseaux » : l'IFC cible le « pourquoi », le sens de la nouvelle gouvernance ⁽¹⁾, les réseaux le « comment ». Chaque réseau a mis au point une offre de formation destinée aux équipes qui se lancent dans la dynamique. Leurs Service ou Cellules de conseil et de soutien pédagogiques ont été renforcés pour l'occasion. Le CCEP, par exemple, propose trois journées consacrées à l'élaboration du plan de pilotage, mais « ses » écoles peuvent opter pour une autre formule.

Par ailleurs, une cinquantaine d'établissements ont opté pour un dispositif de formation proposé par l'IFC aux écoles qui organisent habituellement des « formations collectives ». Il prévoit quatre jours de formation. Le premier jour, l'IFC réunit plusieurs équipes porteuses. Les deux jours suivants, chaque équipe porteuse mobilise l'équipe de son école. Le quatrième jour, l'IFC réunit à nouveau les équipes porteuses.

⁽¹⁾ Lire en page 28.

sur l'identité du groupe porteur. Il s'agit de pouvoir se positionner, comme membres d'un groupe de pilotage, vis-à-vis de l'ensemble de l'équipe éducative, en toute transparence.

Les représentants des deux écoles participant à la formation se sont réunis séparément pour réagir aux deux questions. La mise en commun a révélé des convergences évidentes. Exemples : *nous ne sommes pas là pour imposer notre vision des choses, décider, détenir une autorité...* ; *nous sommes là pour être au service du changement, être à l'écoute, relayer, etc.*

L'équipe porteuse du plan de pilotage de l'ICES s'est ensuite retrouvée, en octobre et en novembre, autour des indicateurs et des informations issues du questionnaire miroir (lire en page 19).

À l'ordre du jour de cette dernière réunion, qui s'est tenue en présence de la représentante du Service de l'enseignement de la Ville, Nancy Pochez : analyse des indicateurs, arrêt sur les causes pouvant expliquer les forces et faiblesses que les indicateurs traduisent. Bref, établir un « diagnostic » pour déterminer trois à cinq objectifs spécifiques prioritaires pour l'établissement. Et dernier point, organiser la suite des travaux.

Les participants avaient reçu les indicateurs à l'avance. M^{me} Delvallée commence par les inviter à faire part de ce qui les a interpellés, en commençant par les points faibles. L'exercice est fait sans complaisance et le tour de table aboutit rapidement à un consensus sur les priorités à établir.

Le travail se poursuit sur les causes sous-jacentes, les freins et les leviers. La directrice cadre : l'objectif est de ne pas laisser une tendance négative se creuser, quelle que soit l'importance des freins. Et de travailler dans un cadre d'actions réalisables, en s'attaquant à des causes sur lesquelles l'établissement a prise directement.

Quant aux phénomènes que les indicateurs traduisent, M^{me} Delvallée ne s'en dit pas vraiment surprise : *« J'en avais des impressions. Maintenant, le nouveau système permet d'objectiver les ressentis et de suivre les évolutions. »*

Établir un diagnostic

Le diagnostic d'un établissement est confidentiel. Les thématiques par lesquelles des actions peuvent être menées, par contre, sont communes à toutes les écoles. Les mots les plus fréquemment cités auront été : travail pédagogique collaboratif ; implication des élèves... et des parents ; orientation ; place de la lecture.



© PROF/FWB

Les échanges amènent la directrice à rechercher une meilleure collaboration avec les écoles primaires de l'entité. *« Certaines de ces écoles travaillent aussi à l'élaboration d'un plan de pilotage. C'est l'occasion... »* La présence de M^{me} Pochez est précieuse : étant également référente PO des écoles fondamentales dans le cadre des plans de pilotage, elle pourra se faire l'écho des difficultés rencontrées dans les deux niveaux d'enseignement, primaire et secondaire, et faciliter autant que possible la collaboration entre eux.

Au cours des deux journées pédagogiques programmées à partir de janvier, le travail sur le diagnostic sera présenté et débattu avec l'ensemble de l'équipe éducative. Suivra un travail sur les actions à mettre en œuvre, mené en petits groupes. Les enseignants de l'équipe porteuse accompagneront les sous-groupes. Ils ne seront pas trop de douze... ●

Les indicateurs et informations du questionnaire miroir sont présentés en graphiques.

Monica GLINEUR

Prendre son élan

A l'Institut secondaire Saint-Luc, à Bruxelles, des élèves et des parents participent au plan de pilotage.



➤ INSTITUT SAINT-LUC
(Saint-Gilles)
Enseignement
secondaire artistique
de transition et de
qualification

Pas de 1^{er} degré

➤ Environ 690 élèves

➤ Environ 90 enseignants

L'Institut Saint-Luc fait partie de cette vague des premiers établissements qui se sont portés volontaires pour élaborer leur plan de pilotage au cours de l'année scolaire 2018-2019. Selon son directeur, Dimitri Jamsin, ce choix a reposé sur l'intérêt du décret Cadre de pilotage : « *Ce n'est pas une réforme pensée d'en haut pour en bas. Elle parie sur les acteurs de terrain pour traiter les maladies du système scolaire. Car si notre ensei-*

représentation d'élèves et de parents. Ces deux groupes participent également aux journées pédagogiques consacrées à la mise en place du plan de pilotage.

Une journée pédagogique a lancé le processus avec une phase d'audit des pratiques de l'école et l'analyse de ses indicateurs. L'équipe de pilotage, appelée groupe éLEn, pour « élève et Enseignants » (sur proposition d'un élève, d'ailleurs) a



L'école artistique au travail... collaboratif

gnement est très efficace, il ne l'est que pour 20 % des élèves. Il faut se saisir du plan de pilotage comme d'une chance pour renverser la vapeur. »

Il précise que son établissement « *scolarise des élèves de tous les horizons, qui ont souvent en commun d'avoir connu un parcours scolaire fragilisé. Notre pari est de mobiliser les parents pour les accompagner vers la réussite* ».

De l'état des lieux...

Janvier 2018 a correspondu à la création d'un groupe de pilotage de vingt membres mandatés par le pouvoir organisateur de l'établissement. Deux tiers émanent du corps enseignant et un tiers assure la

travaillé sur cette phase à diverses reprises. Une remontée vers le collectif a eu lieu lors d'une journée pédagogique en novembre. Et la première journée pédagogique de 2019 portera sur la version finale du plan de pilotage, à communiquer au Délégué au contrat d'objectifs (pour le 30 avril 2019 au plus tard) via l'application Pilotage, en vue de sa conversion en contrat d'objectifs.

Précédemment et parallèlement à cette phase d'autoévaluation, des membres du groupe éLEn ont participé à des formations organisées par le Segec autour des outils d'accompagnement qu'il propose à ses écoles. Saint-Luc aura d'ailleurs envoyé

Des équipes porteuses, plus ou moins larges

Les plans de pilotage sont établis par leur direction, en collaboration avec toute l'équipe éducative. Pour mener à bien cette nouvelle dynamique, chaque école s'appuie sur une équipe porteuse.

La forme de cette équipe est laissée à l'appréciation des écoles mais son rôle est dicté par le bon sens : accompagner la direction, représenter une force de propositions et intervenir comme courroie de transmission vers et avec l'équipe éducative.

Les directions sont généralement actives dans ces groupes. Le nombre de membres varie, mais la volonté est d'assurer une représentation équilibrée de l'équipe éducative.

Parfois, des conseillers pédagogiques du réseau auquel appartient l'école en font partie. Ou des représentants du Centre PMS, voire d'élèves et de parents, comme c'est le cas à l'Institut Saint-Luc.

Comme on le lira au fil de nos reportages, les dénominations de ces groupes varient aussi : « groupe porteur », « Coop », « équipe plan de pilotage », ou encore « groupe éLEn »...

un représentant des parents à l'une de ces journées de formation.

Ces outils correspondent aux différentes étapes de la confection d'un plan de pilotage : évaluation de l'établissement par rapport aux indicateurs de l'Administration et aux résultats du questionnaire miroir ainsi que par rapport aux 15 thématiques d'actions possibles ; détermination d'objectifs spécifiques ; établissement d'un plan stratégique d'actions.

... aux objectifs spécifiques

L'articulation de ces différentes étapes a donné lieu à une dynamique de travail originale au cours de la journée pédagogique de novembre. Après un rappel des étapes de travail antérieures, les participants ont été invités à se retrouver sous un préau garni de six panneaux portant les titres de six des sept objectifs généraux d'amélioration du système scolaire (n'organisant pas de premier degré, Saint-Luc n'est pas concerné par le 5^e objectif, relatif au tronc commun).

Chacun a choisi un des objectifs, qu'il estime prioritaire pour l'établissement, selon des critères combinant faisabilité et puissance d'impact. Dans un deuxième temps, les participants ont été invités à se réunir en sous-groupes de deux ou trois pour examiner la situation de l'école par rapport aux quinze thématiques. À chaque thématique correspondent cinq paliers de performance : du niveau le plus faible (des initiatives individuelles existent mais les acteurs concernés demeurent spectateurs) jusqu'au plus élevé (l'école développe une dynamique de changement collectif).

Troisième temps : retour devant les panneaux consacrés aux objectifs d'amélioration pour confirmer le choix précédent ou choisir un autre objectif. Le tour est joué, les objectifs spécifiques prioritaires de Saint-Luc ont été fixés. Et dans un quatrième temps, l'équipe a décliné ses objectifs et thématiques en propositions de plan d'actions.

Des commentaires divers

Bilan ? Des voix enthousiastes aux plus mitigées. Pour un professeur expérimenté, le décret va dans le bon sens mais les thématiques qu'il propose ne correspondent pas entièrement aux besoins de l'école : « *Notamment parce que nous avons une catégorie d'élèves qui parlent le français, mais le maîtrisent insuffisamment pour rencontrer certains niveaux d'attente.* »

Pour une enseignante débutante (elle a été diplômée en juin passé), le processus est passionnant : « *Je m'étais énormément investie en faveur de la participation des élèves durant mes années de secondaire. Ici, on voit que c'est possible.* »

Un représentant des élèves émet un reproche : « *Je trouve que le temps passé à établir l'état des lieux a été fort long. Mais la dynamique est vraiment positive et les élèves ont pu faire valoir leur point de vue sur ce qu'il faut modifier dans l'école.* »

Trop long, ce temps passé à dresser l'état des lieux ? On peut comprendre celui qui l'affirme. Il est en 5^e secondaire, sera diplômé en juin 2020, et le plan ne sera mis en œuvre qu'à partir de septembre 2019. Enfin, si tout va bien, pour l'un... comme pour l'autre. ●

Monica GLINEUR

Participation rime avec communication

Définir un plan de pilotage exige de développer une culture participative. A l'Athénée royal de Nivelles, elle pré-existait.

L'Athénée royal de Nivelles fait partie des premières écoles qui construisent un plan de pilotage. Le Préfet des Études, David Delcour, le Proviseur, Nicolas Spilsteys, et la Directrice de l'École fondamentale, Véronique Donnay y ont créé une équipe plan de pilotage avec deux pôles, un pour le fondamental (7 membres) et un pour le secondaire (5 membres), pour un travail parfois asynchrone, parfois collégial.

Une équipe plan de pilotage

Assistés du Préfet, ils travaillent à préparer et présenter à leurs équipes pédagogiques, fin novembre 2018, un diagnostic basé sur les indicateurs et les réponses à un questionnaire miroir.

Pour les créer, la direction a fait appel à candidatures, puis sollicité des personnes motivées, parfois défavorables. Ensuite, elle a organisé un plébiscite en ligne pour les valider.

« *Nous ne décidons rien, expliquent plusieurs membres de l'équipe du secondaire. Le diagnostic se base sur des données objectives. Nous préparons sa présentation et organisons les modalités de deux jours de travail avec les équipes pédagogiques qui donnent l'occasion de réfléchir aux racines qui expliquent le diagnostic et de décider des objectifs spécifiques et des stratégies d'action.* »

« *L'analyse qualitative a confirmé la plupart des conclusions de l'analyse quantitative, commente un autre participant. L'école va bien globalement. Mais l'apparition d'une thématique nouvelle nous a étonnés : le soutien à la lecture en-dehors du cours de français.* »

Avant de créer cette équipe, en janvier 2018, la direction a présenté le processus en assemblée générale. Elle a organisé ensuite des *Midis du plan de pilotage* pendant

une semaine pour le secondaire et des *Récréations du pilotage* pour le fondamental. Elle a réuni les parents sur le sujet. Elle a fait une campagne d'information vers les élèves et les parents (mails, flyer, brochure) pour inviter à répondre au miroir.

Des ressources

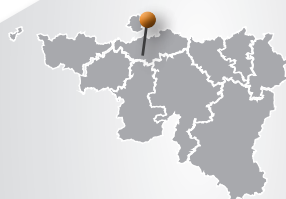
La direction a suivi la formation IFC pour les directions, et l'équipe plan de pilotage, celle pour les personnes référentes. Dans le cadre de l'offre d'accompagnement du réseau W-B E, deux conseillers pédagogiques plan de pilotage ont soutenu ses travaux et ont mis à sa disposition une boîte à outils personnalisables réunis en capsules. La capsule communication reprend des modèles de lettres types, de note de service, d'information, d'affiches, de flyers, de triptyques, de diaporama avec mode d'emploi... La capsule analyse reprend des diagrammes, des matrices de priorisation, des designs de journées pédagogiques prêts à l'emploi. Une autre vise des liens et informations utiles pour favoriser/aider à bien communiquer...

Ces outils sont réunis sur wbe-pilotage.be. Pour sa partie protégée, ce site s'appuie sur Moodle, une plateforme qui permet de créer des communautés autour de contenus et d'activités. Sa partie publique est un blog qui tourne sous WordPress.

Par ailleurs, pour gérer le travail de l'équipe, le Préfet utilise un système de gestion de projet, la méthode Kanban ⁽¹⁾.

Intelligence collective

Depuis 2015, l'Athénée a développé aussi un autre outil de taille : une culture de participation et de communication. À cette époque, M. Delcour et M. Spilsteys, deux Nivellois, prennent leurs fonctions « *à un moment où il était nécessaire de recréer du lien* », explique le Préfet.



ATHÉNÉE ROYAL DE NIVELLES

Trois implantations

960 élèves en secondaire

400 élèves au fondamental

Environ 130 enseignants

La première étape a été la reconstruction collective et participative du projet d'établissement. La direction a fait appel au dispositif d'aide en matière administrative, pédagogique ou relationnelle ⁽²⁾. Des pairs directeurs, appelés facilitateurs dans ce cadre précis, ont aidé les équipes pédagogiques à travailler sur plusieurs axes : numérique, inclusion, accompagnement, décrochage, bien-être, besoins spécifiques, parrainage...

Pour chacun, la direction a créé une cellule de travail avec des professeurs référents volontaires qui se sont entourés d'une équipe bénévole qui fonctionne en autonomie. Pour les aider, l'école a dégagé des heures de solidarité, liées à la taille des classes ou à la remédiation, puis, 15 heures du nombre total de périodes professeurs. Les référents ont des réunions d'intervention avec la direction qui arbitre en fin de compte.

En parallèle, celle-ci a invité les enseignants à réaliser un travail de concertation par discipline et niveau : planification des contenus, réflexion sur les épreuves, le choix des manuels, les grilles d'évaluation... « *et même sur les attributions, avant mon arbitrage* », souffle M. Delcour.

Pour les élèves, d'une part, l'école a relancé un système de délégués de classe ; d'autre part, elle a instauré le principe des « maisons » d'élèves « à la Poudlard », cette année entre les élèves de 1^{re} et de 5^e, et bientôt entre toutes les classes.

« *Parfois, je demande d'adapter les propositions de projets qui émane des élèves ou des enseignants, nuance M. Delcour. Mais je dis très rarement non.* »

Participation rime avec communication. L'Athénée a installé un système informatique qui donne des boîtes courriels aux enseignants, aux parents, aux élèves. Et chaque

élève peut s'informer via un ipad mis à sa disposition à des fins pédagogiques et des écrans muraux. Cela permet d'envoyer beaucoup d'informations notamment sur les plans de pilotage et de créer une certaine interactivité.



© Fotolia/Flanpixel.com

Une culture de la participation et de la communication facilite le travail collaboratif du plan de pilotage.

Liberté de parole ?

M. Delcour ajoute : « *Lorsque la communication est complète, bienveillante, lorsqu'il y a peu de refus de projets, lorsque la direction est disponible, les difficultés remontent vite à elle et cela permet d'en discuter en toute franchise. Ce climat se retrouve dans les discussions autour du plan de pilotage.* » ●

Patrick DELMÉE

⁽¹⁾ <https://framaboard.org> et bit.ly/2RTkPww

⁽¹⁾ www.wbe-pilotage.be

⁽¹⁾ www.wallonie-bruxelles-enseignement.be (> Chef d'établissement > Aide)

« Au-delà du fantasme d'une direction »

Les témoignages repris ici émanent d'un des deux pôles de coordination du plan de pilotage de l'Athénée royal de Nivelles.

- « *La participation favorise l'adhésion, même si certains restent contre le plan de pilotage.* »
- « *Ce plan est une opportunité. C'est la première fois qu'on donne la parole aux profs pour analyser leur école. Ce serait encore mieux avec des moyens pour lancer certains projets.* »
- « *Mais comment les écoles en retard par rapport à toute une série de thématiques vont-elles faire pour le rattraper ?* »
- « *D'un côté, le processus cadre, contrôle. Mais il nous amène à réfléchir et à mettre en place des actions, de façon autonome.* »
- « *Quelles sont les possibles conséquences si on n'atteint pas les objectifs du Contrat d'objectifs ?* »
- « *Je crains le passage à une logique de management issue du privé.* »
- « *Devant l'ensemble du personnel, nous présenterons le plan de pilotage comme un processus différent de la mise en œuvre du Pacte pour un Enseignement d'excellence.* »
- « *Quel sera l'impact du plan sur la charge de travail de l'enseignant ?* »

« Nous sommes à un moment clé de l'évolution de l'école »

Formatrice à l'IFC pour les plans de pilotage, Florence Gautier insiste sur l'importance du travail collectif au cœur de ce nouveau mode de gouvernance.



Quand Florence Gautier a rejoint l'IFC en novembre 2017, les nouvelles formations se construisaient. Fin 2018, elle tire un premier bilan.

PROF : Pourquoi étiez-vous spécifiquement intéressée par la formation aux plans de pilotage ?

Florence Gautier : Je m'étais intéressée au processus des plans de pilotage de par ma fonction de cheffe d'établissement. L'appel lancé par l'IFC demandait une expérience de terrain à la tête d'une école et mon sentiment était, justement, que ce nouveau mode de gouvernance pouvait répondre à un besoin des directions.

Les directions sont sollicitées de toute part, tout le temps : le plan de pilotage, c'est pouvoir se donner le temps de la réflexion, de « lever la tête du guidon ».

Comment s'est construite cette nouvelle formation ?

Les formations pour les directions dans le cadre des plans de pilotage sont données par des formateurs de l'IFC qui ont eu une expérience de chef d'établissement et des formateurs de l'ULB, spécialisés en management public.

Un travail préparatoire a été mené en collaboration avec l'ULB ⁽¹⁾. Nous nous sommes penchés sur les attentes du pouvoir régulateur et les valeurs qu'elles sous-tendent. L'analyse effectuée dans ce cadre a été particulièrement significative – notamment en termes d'indicateurs d'iniquité de notre système scolaire – de l'impérieuse nécessité de la réforme. Cela a été un travail passionnant car l'exercice était totalement neuf. Nous avions le sentiment d'être à un tournant dans l'évolution de l'école.

Par ailleurs, il était important de donner aux écoles de la première vague du temps pour préparer le travail collaboratif. Sont ainsi

venues les journées de formation au dispositif de pilotage d'écoles de différents réseaux, avec des « équipes porteuses ». Car tout est dans la dynamique du collaboratif. On ne peut pas imaginer un plan de pilotage qui soit réfléchi par deux, trois personnes. Cela a été impressionnant de voir à quel point les enseignants, au côté de leur direction, se sentaient aussi investis.

Vous avez aussi rencontré des appréhensions ?

Oui, parfois, et c'était logique face à un projet aussi ambitieux. Notre volonté a été de rassurer notamment sur le fait que chacun des acteurs était une entité apprenante. Autre inquiétude régulière, celle de l'évaluation. On a rappelé qu'évaluer, c'est apporter de la valeur aux choses. Saluer ce qui marche dans l'école. Mais aussi, sereinement, analyser un système scolaire défaillant dans certains points et sur lequel on peut ensemble, apporter au moins une évolution.

Enfin, des directions se sont montrées inquiètes de l'obligation de la concertation des équipes éducatives prévue par la réforme. Mais comment l'élève peut-il être au centre de nos préoccupations si chacun ne collabore pas avec ses collègues autour du vécu de l'élève, de ses difficultés, ses progrès ?

Les formations aux plans de pilotage vont se poursuivre. Optimiste ?

Oui, vraiment ! À la lumière des réactions des directions de la première vague, j'ai la certitude que nos formations permettent une vision d'ensemble. Elles représentent indéniablement un soutien face à ce changement de gouvernance ; elles éclairent et donnent du sens à cette importante réforme. Je pense que l'adhésion rencontrée va progressivement s'étendre à l'ensemble... ●

Propos recueillis par
Monica GLINEUR

⁽¹⁾ Avec Alain Eraly et Marie Goransson, ULB, Faculté de Philosophie et Sciences sociales

Le numérique, c'est plus que la bureautique

Un camion de BeMaker vient gratuitement dans les écoles sensibiliser les élèves à un éventail de technologies numériques.

BeMaker⁽¹⁾ organise des animations scolaires numériques. Un camion permet de présenter diverses technologies. Un atelier permet ensuite un approfondissement. Financées par Digital Belgium (fédéral) et Innoviris (Région bruxelloise), ces animations visent les 12-15 ans en Wallonie et les 10-18 à Bruxelles. Une condition : trois places dans un parking ou un espace dans la cour de récréation, une prise électrique à moins de 40 mètres et un local.



Le Tech Truck permet de sensibiliser à divers secteurs numériques et aux emplois qui s'y trouvent.

Elles peuvent faire l'objet d'un suivi dans un labo de fabrication, ou « *fablab* ». L'idée émane du mouvement Maker, né aux États-Unis. La démocratisation des outils et leur simplification permet aux « makers » de les grouper pour créer une production, dans des fablabs. On en trouve un peu partout en Belgique⁽²⁾. Ainsi, à Bruxelles, grâce au partenariat Fablab Mobile Brussels, l'élève peut réaliser un projet grâce à des demi-jours gratuits de travail dans les fablabs partenaires. L'enseignant et la classe visant un projet plus élaboré peuvent disposer de cinq séances d'accompagnement. BeMaker travaille pour faire de même en Wallonie.

Le Tech Truck

Sous le soleil d'octobre, pas de problème pour assister à l'animation extérieure du Tech

Truck à l'Institut de la Sainte-Union à Dour : Colm O'Neill et Coline Ramonet ont relevé un pan de leur camion et durant 45 minutes présentent à 23 élèves de 2^e une imprimante 3D, une fraiseuse et une graveuse laser.

Ils expliquent leur fonctionnement et leur potentiel, et montrent des réalisations. « *La tête de l'imprimante chauffe à près de 200°, explique par exemple M. O'Neill. Le lit d'impression chauffe aussi à 50°, pour que le plastique ne change pas de forme en refroidissant...* » Concentrés, les élèves font silence...

Ces machines permettent de créer une signature sur un carré de triplex, un porte-clé en plastique,... « *Nous avons réalisé nous-mêmes les présentoirs du camion avec une graveuse, plus grande que la nôtre. Je ne suis pas menuisier. Mais je sais mesurer, dessiner à l'aide d'un logiciel. Et la machine découpe les pièces à assembler.* »

Un investissement mutualisé

Dans l'atelier qui suit, les élèves, en binômes, disposent d'un laptop et d'un petit robot. Pendant deux heures, ils programment pour lui un ensemble de mouvements via le logiciel Scratch et l'aide des animateurs.

Selon Margot Brulard, de BeMaker, « *le Tech Truck mutualise un investissement technique difficile à assumer par les écoles et apporte du contenu pédagogique original* ». Le directeur de l'Institut, Manuel Bortolin, opine et ajoute : « *Il permet aussi de sensibiliser nos élèves à des secteurs du monde de l'emploi : automatisation, robotique, codage...* » ●

Pa. D.

⁽¹⁾ Infos : www.bemaker.eu - 0494 / 339 564

⁽²⁾ bit.ly/2B8GRph

Une stratégie du numérique

Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté une *Stratégie numérique pour l'éducation* : cours dédié au numérique, numérique au service des autres cours, formation, enseignants-référents dans les écoles, plateforme de ressources numériques... Le document est téléchargeable via bit.ly/2JRcHK7.

Instit.info

Instit info compile des ressources sur l'enseignement fondamental : articles, liens, critiques de livres... Il met à disposition des ressources pédagogiques dont un journal de classe en ligne. Il présente aussi des outils payants. Ce site est ouvert à la contribution des enseignants. www.instit.info

Photos For Class

Ce moteur de recherche permet de trouver des images qui sont appropriées pour un usage en milieu scolaire. Les images téléchargées sont accompagnées d'une courte citation qui inclut le nom de l'auteur et les termes de la licence de l'image. Le site est en anglais mais on peut réaliser des requêtes en français. www.photosforclass.com

« Drôle de Planète »

La plateforme e-learning interactive *Drôle de Planète* sensibilise les 5-18 ans à diverses thématiques environnementales via des jeux de rôle, des fiches pédagogiques, des outils d'animation et de débat, des vidéos. www.droledeplanete.be

SELFIE

Il s'appelle *SELFIE*. Développé par la Commission européenne, cet outil gratuit et personnalisable permet aux écoles d'évaluer leur utilisation des technologies numériques dans l'acquisition des apprentissages, ce qui peut être utile dans le cadre du plan de pilotage. ec.europa.eu/education/schools-go-digital fr

La première Classe résidentielle d'immersion artistique de cette année scolaire était consacrée à la musique.



Dans un bain de notes, de rythmes et de mouvements

Intégrer la culture au cœur des apprentissages, c'est l'objectif des Classes résidentielles d'immersion artistique, lancées en 2015.

Vendredi matin, dernier jour d'une semaine de classe résidentielle axée sur la musique. Répartis en groupes baptisés Trompette, Guitare, Piano, Flute, Violon et Batterie, une centaine d'élèves et d'enseignants de quatre écoles fondamentales préparent un exercice rythmique pour le *Last Show*, sous la houlette d'animatrices des Jeunesses musicales de Namur.

C'est le point d'orgue de cette Classe résidentielle d'immersion artistique (CIA) organisée au Centre culturel Marcel Hicter, à La Marlagne (Wépion). Des places restent disponibles pour les deux autres organisées durant cette année scolaire ⁽¹⁾, consacrées l'une aux arts de la scène (du 14 au 18 janvier 2019) et l'autre au développement durable et à « récup'art » (du 1^{er} au 5 avril).

Guidés par la chanteuse Marlène Dorcena, des élèves dansent et agitent des bouteilles

en plastique aux rythmes d'*Another Brick In The Wall*, de Pink Floyd. D'autres, entraînés par Sarah Brohez, accompagnent un chant avec des clochettes et des boomwhackers, ces tubes sonores de tailles différentes, frappés sur le sol. Laurence Mus a appris à un troisième groupe un chant traditionnel africain, rythmé par des djembés et autres instruments à percussion.

« Ces classes résidentielles, lancées en 2015, sont un projet conjoint des administrations de l'Enseignement et de la Culture élaboré par l'équipe de la Marlagne, explique Jacqueline Polet, détachée pédagogique pour les CIA à la Marlagne. L'objectif était d'étoffer les initiatives existantes (résidence d'artistes dans les écoles...) pour resserrer les liens entre enseignement et culture, dans l'esprit du Pacte pour un Enseignement d'excellence. Celui-ci prévoit un parcours d'éducation culturelle et

artistique (PECA) pour tous les élèves, des classes maternelles à la fin du secondaire. »

« Organisées durant une semaine trois fois par an, ces classes résidentielles se centrent sur la musique, sur les arts de la scène et, depuis cette année, en alternance, sur le développement durable & récup'art et les arts visuels. Le projet se base sur trois composantes : des connaissances, des pratiques artistiques, des rencontres avec des artistes et des œuvres. »

« Des associations culturelles reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles élaborent un programme clé-sur-porte et assurent l'animation : Jeunesses musicales de Namur pour la musique, Ékla pour les arts de la scène, l'ASBL Empreintes pour le développement durable & récup'art, et le Centre de formation d'animateurs pour l'audiovisuel (CRIA prévue en 2020). Pour chaque CRIA, les enseignants reçoivent un carnet de route qui explique le déroulement de la semaine et la finalité didactique de chaque animation. »

Du cri à l'électro

Baptisées *Du cri à l'électro*, les classes musicales ont pour objectif d'ouvrir les élèves à différents styles, de façon ludique et dans un esprit d'échange et de partage.

Guidés par les six artistes rodées aux animations dans les écoles, élèves et enseignants ont exploré la musique à travers le temps, du cri – la musique de la Préhistoire –, à l'électro la musique assistée par ordinateur.

Chemin faisant, ils ont appris à fabriquer des instruments à l'aide de matériaux trouvés dans la nature et à en jouer. Ils ont découvert les effets ressentis selon les séquences sonores accompagnant les images au cinéma, le monde du jazz, l'histoire du rock, le hip hop, la comédie musicale. Ils ont appréhendé la musique classique par le biais de l'opéra...

Les ateliers étaient suivis de concerts de groupes professionnels sélectionnés pour les tournées scolaires des Jeunesses musicales. Après l'atelier « blues-jazz-rock » d'un après-midi, par exemple, il y eut le concert de NY Subway Brass Band, qui explore gospel, mélodies klezmer, jazz, ballades de Michael

Jackson en suivant le réseau du métro new yorkais.

Ma classe a gagné en cohésion

Maria-Cristina Spinelli enseigne en 5^e-6^e primaire à l'École communale de Hainin. « Mon intérêt personnel pour la culture m'a poussée à faire participer ma classe aux CRIA. Et puisque dans les années à venir il s'agira de donner une place durable à la culture à l'école, autant s'y préparer. »

Pour cette enseignante, les CRIA sont une aubaine : « Impossible de faire venir autant d'animateurs et d'artistes en même temps à l'école. Et puis, si j'appréhendais un peu le mélange des élèves des quatre écoles au sein des groupes, les choses se sont passées très naturellement. Mieux : au contact d'enfants de milieu urbain, les élèves de ma petite école à l'ambiance familiale ont probablement élargi leur horizon. Et ceux de 6^e se sont préparés un peu à leur futur atterrissage en 1^{re} secondaire. »

« Enfin, participer aux ateliers et au spectacle final avec nos élèves et ceux d'autres classes (que nous encadrons) nous libère et nous fait sortir de notre cercle de sécurité. C'est très riche pour nous aussi, sur le plan humain. »

Pour Laurence Baud'huin, institutrice en 6^e à l'École Émile André, à Bruxelles, « ma classe a gagné en cohésion. Je suis vraiment étonnée de voir ce que mes élèves sont parvenus à faire ».

La suite ? « Cette expérience aura de multiples prolongements en classe : expression orale, textes libres, et pourquoi pas un spectacle de danse et musique en fin d'année », poursuit M^{me} Baud'huin. De leur côté, Maria-Cristina Spinelli et sa collègue Sonia Decock (5-6P à l'École communale de Montreuil) sont bien décidées : elles organiseront avec leurs classes un spectacle musical à la fin de l'année. Avant cela, elles les emmèneront à Bruxelles pour visiter, notamment, le Musée des instruments de musique. ●

Catherine MOREAU

(1) www.lamarlagne.cfwb.be/index.php?id=16317
et circulaire 6614. Vidéo via www.facebook.com/lamarlagne/videos/1997327710345157/

Ici, on ose plus !

« Avant de venir aux classes musicales, je me demandais ce qu'on allait y faire. J'avais un peu peur de m'ennuyer, commence Hapsa, en 6^e primaire à l'École Émile André, à Bruxelles. Mais pendant cette semaine, j'ai appris énormément de choses sur la musique. Par exemple qu'on peut faire du rythme simplement en tapant sur une tasse avec une petite cuillère. C'est incroyable ce qu'on peut faire avec des objets, avec le corps et le cœur ! »

Raphael, en 5^e à l'École communale de Montreuil : « J'ai découvert des instruments que je ne connaissais pas, comme le guiro, le tuba... J'en ai même fabriqué moi-même avec des morceaux de renouée du Japon et des coquilles d'escargots percés. »

Emma se souvient du spectacle du groupe congolais Punta Negra : « Nous avons dansé sur la scène avec eux. On ose faire plus de choses, ici ! »

« Ce n'était pas toujours facile de suivre le rythme avec tous les autres, observe Maëlle, en 6^e à l'École communale de Hainin. Mais je me suis accrochée et j'ai fini par y arriver. Je suis fière de moi ! »

Ce n'est pas l'autisme qui fait souffrir, c'est le rejet ou l'ignorance



Josef Schovanec multiplie livres et conférences pour témoigner et plaider en faveur de l'inclusion des personnes autistes à l'école et dans la société.

Multidiplômé, polyglotte, Josef Schovanec a été diagnostiqué porteur du syndrome d'Asperger. Pour lui, l'autisme, une autre façon d'être au monde, fait partie de la palette humaine des possibles.

PROF : Inclure enfants et jeunes autistes à l'école est un de vos combats. Un enjeu important ?

Josef Schovanec : Tout à fait. C'est à l'école qu'on apprend à fonctionner avec des enfants qui ont des profils cognitifs, des façons de vivre différents. C'est l'objectif de l'école. Il faut donc que tous les enfants porteurs d'autisme y aient leur place.

Je trouve choquant qu'en 2018 on parle parfois du côté inclusif ou non de l'école, comme si c'était une question d'opinion personnelle, une matière à débat. Sur le plan juridique, en droit international, c'est clair. Il n'y a pas de doute possible.

En Fédération Wallonie-Bruxelles, un décret rend obligatoire l'inclusion des élèves à besoins spécifiques.

Et des formations sont proposées aux enseignants ⁽¹⁾.

Oui, j'ai la chance de venir souvent en Belgique grâce à mon petit boulot pour La Première. Je constate que les choses progressent, mais pas de manière uniforme. Il faut que toutes les écoles passent le cap, il ne faut pas un système à deux ou trois vitesses, avec certains enfants porteurs d'autisme qui vont à l'école parce que leurs parents sont riches ou débrouillards.

Vous voyagez beaucoup. L'inclusion scolaire est plus répandue ailleurs ?

Au Canada, dans les pays scandinaves, tous les enfants se côtoient sans discrimination à l'école. Je suis ébloui par le côté profondément inclusif des établissements dans ces pays, notamment pour les plus jeunes : il y a 6 ou 7 enfants à besoins spécifiques par classe, des formations pour les (futurs) enseignants, parfois une personne qui fait l'intermédiaire entre l'élève et l'enseignant.

J'ose espérer qu'on ne dira pas que ces systèmes scolaires sont mauvais : les enquêtes internationales montrent que les pays qui ont les systèmes éducatifs les plus performants sont ceux qui ont les écoles les plus inclusives. Aux États-Unis, 80 % des enfants porteurs d'autisme sont scolarisés. En Suède, on approche les 95 %.

Quels conseils donnez-vous aux enseignants ?

Avec de la bonne volonté, on peut trouver dans les librairies, sur Internet, des guides pratiques, des vidéos, des applications, comme Tsara par exemple ⁽²⁾, qui aident à connaître l'autisme. Des associations de parents d'enfants porteurs d'autisme proposent des rencontres, des forums...

Sur le terrain, je leur dirais d'être attentifs à certains moments difficiles pour les élèves porteurs d'autisme, notamment à la récréation, à la cantine. Un certain nombre d'enfants porteurs d'autisme peuvent avoir une connaissance extraordinaire de beaucoup de choses mais des difficultés à le formuler de façon socialement attendue.

EN DEUX MOTS

Diplômé en sciences politiques, docteur en philosophie et sciences sociales, Josef Schovanec a été diagnostiqué autiste Asperger à 21 ans. Il milite pour la dignité des personnes autistes. Avec sa voix particulière, son sens de l'humour, sa politesse, sa franchise et sa logique, il témoigne sur ce qu'il vit et observe en tant que personne avec autisme, notamment dans les émissions *Entrez sans frapper* (La Première-RTBF) et *Carnets du monde* (Europe 1). Il a écrit des ouvrages biographiques et des récits de voyages dont *Je suis à l'Est ! ; Éloge du voyage à l'usage des autistes et de ceux qui ne le sont pas assez ; Voyages en Autistan, saison 1*, tous édités chez Pocket et *Nos intelligences multiples* (éditions de l'Observatoire).

Si vous connaissez toutes les dates, tous les détails sur un sujet, mais pas le dernier truc qui circule sur les réseaux sociaux, ce n'est pas un discours qui plaira aux camarades. Ce n'est pas de cette façon que vous vous ferez des amis. Les enfants sont très directs. Une fois que vous êtes désigné comme bouc émissaire, cela va s'autoentretenir car certains comprendront très vite que l'enfant porteur d'autisme ne sait pas se défendre et ils en profiteront. Ce n'est pas l'autisme qui déclenche la souffrance, mais la réaction de rejet. ⁽³⁾

Votre dernier livre porte sur les intelligences multiples. Sont-elles suffisamment prises en compte à l'école ?

Je me demande par quelle aberration culturelle et mentale on peut finir par croire qu'il n'y a qu'une forme d'intelligence, et donner des notations toutes prêtes affirmant englober toute l'intelligence des personnes.

Notre société humaine est constituée de compétences diverses : il y a des personnes qui en ont en ski, en menuiserie... Et la société ne peut fonctionner sans ces compétences. Lutter pour la place des personnes autistes, c'est aussi lever ce dogme d'un QI qui classifie plus qu'il ne valorise, et met à la poubelle des compétences indispensables pour notre avenir.

Globalement, avez-vous l'impression que la connaissance de l'autisme progresse ?

On progresse dans l'idée que l'autisme n'est pas une maladie, mais une façon d'être au monde. Cela fait partie de la palette humaine des possibles.

Historiquement, on a commencé par labéliser des personnes autistes comme déficientes. C'était l'objectif du 1^{er} test de QI : faire le tri entre les enfants qui devaient aller à l'école et ceux qu'il fallait jeter. Beaucoup de porteurs d'autisme sont déficients non pas du fait de l'autisme, mais à cause de la déficience de l'école ou de leur entourage.

Puis, on a présenté un deuxième point de vue : l'autiste « petit génie ». C'est plus valorisant, mais on a fait l'impasse sur le principal : ce qui fait notre vie humaine, c'est de pouvoir mener une existence autonome, de choisir et d'exercer telle profession...

Vous êtes inquiet pour l'avenir de ces personnes ?

Oui, l'inclusion progresse, surtout pour les petits enfants. Mais que fera-t-on de ceux qui arrivent à l'âge adulte, sur le plan des études, de l'emploi ? C'est là qu'il reste beaucoup à faire. Lors d'un entretien d'embauche, au lieu d'évaluer ce qui est réellement important pour l'exercice de l'emploi en question, on observe votre manière de serrer la main, de regarder l'autre dans les yeux, votre façon de parler... Je suis inquiet pour la majorité des gens du spectre de l'autisme. C'est choquant que seuls 5 % des adultes autistes aient un emploi.

Nommé Docteur Honoris causa de l'Université de Namur, vous avez souligné l'intérêt du projet Construire une université Aspie-Friendly, coordonné par l'Université Toulouse-Midi-Pyrénées.

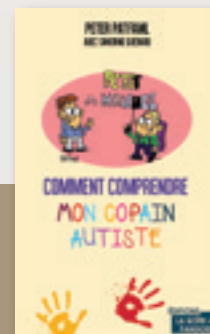
Oui, c'est très positif ! Quinze établissements publics d'enseignement supérieur se sont engagés à accueillir de jeunes étudiants Asperger et à leur fournir des outils pédagogiques et numériques adaptés, ainsi qu'un accompagnement social et une formation pour les aider à s'insérer professionnellement à la fin de leurs études. Un centre national de ressources et d'accompagnement dédié à l'autisme a été créé, et les enseignants et les étudiants non autistes sont formés et sensibilisés. Une vingtaine d'étudiants y sont inscrits actuellement, en math, informatique, physique et à plus long terme, j'espère dans d'autres domaines. ●

Propos recueillis par
Catherine MOREAU

⁽¹⁾ L'IFC propose des formations : www.ifc.cfwb.be (code de formation 109121802). Le groupe de Recherche sur l'autisme ACTE propose une formation de trois jours (20 h) offrant un panorama des connaissances actuelles et une formation continue, interdisciplinaire et interuniversitaire (15 crédits, 480 h), menant à un certificat en Trouble du Spectre de l'Autisme. bit.ly/2zrupjK

⁽²⁾ www.tsara-autisme.com

⁽³⁾ Voir aussi l'interview de Joseph Schovanec *Survivre à l'école disponible* sur tv5Monde : bit.ly/2QBYm2.



Comment comprendre mon copain autiste ?

Ce manuel écrit par Peter Patfawl, paru en septembre 2018 aux éditions La boîte à Pandore, s'adresse aux enfants de 5 à 15 ans qui côtoient ou côtoieront un enfant autiste dans leur entourage ou à l'école, et propose aux enseignants des outils pratiques et directement utilisables.

Montessori : l'esprit et la lettre



KOLY B., *Montessori, L'esprit et la lettre*, Vanves, Hachette Éducation, Coll. Profession enseignant, 2018.

Ce livre de Bérengère Koly veut faire la synthèse des principaux ouvrages de Maria Montessori, pédagogue italienne du début du 20^e siècle. L'auteure, qui se partage entre recherche et enseignement aux futurs maîtres, y décrit la philosophie de l'éducation montessorienne, pointant la complexité de l'approche, ses difficultés, ses contradictions.

L'ouvrage s'adresse aux enseignants formés à cette pédagogie, simplement curieux ou qui tentent de l'adapter. Outre des références aux écrits de Montessori, l'auteure cite bon nombre d'exemples concrets et de cas pratiques observés dans les classes.

Elle relate la conception de l'enfant selon la pédagogue, avant de détailler quelques choix fondamentaux : éducation sensorielle, contrôle de l'erreur, développement de l'imaginaire... Puis elle aborde de manière plus spécifique l'action, la place et le rôle du maître ou de la maîtresse. La dernière partie, consacrée à la « vie éthique », montre notamment des formes de coopération dans la classe. •

C. M.

Comprendre l'adolescent surdoué



DROEHNLE-BREIT C., *Comprendre l'adolescent surdoué*, De Boeck Supérieur, 2018.

Basé sur plus d'un millier de consultations en près de 30 ans, le livre de Corinne Droehnlé-Breit dresse le portrait d'enfants/ados/jeunes adultes à potentiel(s) spécifique(s), définis comme tels s'ils présentent trois critères : un QI dépassant 130, des qualités créatives, et un ou plusieurs domaines de grande compétence.

L'auteure décrit les caractéristiques (diverses) de ces jeunes qualifiés affectueusement de zèbres, leurs attitudes fréquentes, et les difficultés auxquelles ils se trouvent confrontés, notamment à l'école. Car « un potentiel

spécifique n'est pas en soi une garantie de succès ».

Plutôt destiné aux parents, le livre comporte de nombreux témoignages et conseils qui pourraient être utiles aux enseignants, invités à rassurer et encourager ces « zébreux qui, en dépit de leur QI très élevé, manquent très souvent de confiance en eux. » •

D. C.

Le dessin de presse

Les Cahiers pédagogiques ont publié un hors-série consacré à l'utilisation du dessin de presse en classe, « *parce que le trait de crayon est un outil alternatif pour faire entrer dans l'analyse et la réflexion* ». Témoignages de professeurs, de dessinateurs, récits de pratiques et... un florilège de dessins. Version pdf-epub (8 €) via <https://bit.ly/2u7Y4v7>.

Élèves en liberté

Réalisé par Patrick Séverin, ce documentaire décliné sur le web, les réseaux sociaux, en radio et en télé est une immersion dans la vie de l'Athénée Léonie de Waha, à Liège, qui expérimente depuis vingt ans une pédagogie active et la démocratie scolaire au quotidien. Un parcours guidé par huit élèves. <https://bit.ly/2CHXE12>

Enquête sur les pénuries

Alter Échos, média d'analyse des problématiques sociales de l'Agence Alter, a publié un reportage de Sandrine Warsztacki, sa rédactrice en chef, sur la pénurie d'enseignants et directeurs à Bruxelles. Avec un parti-pris affiché : « *Cette pénurie [...] vient creuser les inégalités dans un environnement scolaire déjà peu équitable.* » <https://bit.ly/2NBHDyb>

La pauvreté étudiante

Dans une étude sur la pauvreté des étudiants, la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente plaide pour un changement de mentalité et considère que « *dans le contexte actuel de restrictions des droits sociaux et d'économie budgétaire, la galère étudiante n'a jamais été aussi discriminante et inégalitaire que maintenant.* » <https://bit.ly/2OlaBaQ>

Moins de jeunes « NEET »

S'il diminue, le nombre de jeunes qui ne sont ni à l'emploi, ni en formation, ni dans l'enseignement reste préoccupant.

Selon l'OCDE ⁽¹⁾, le taux de NEET (acronyme anglais de Not in Employment, Education or Training), c'est-à-dire de jeunes qui ne sont ni à l'emploi, ni dans l'enseignement ni en formation, était en Belgique de 12,9 % en 2017, pour les 18-24 ans. Notre pays fait mieux en la matière que la moyenne OCDE (14,5 %) et européenne (14,3 %).

Toutefois, cette moyenne cache d'importantes disparités régionales. Selon une analyse de l'Institut wallon de l'évaluation ⁽²⁾, de la prospective et de la statistique (Iweps), qui se base sur les données de l'enquête 2017 sur les forces de travail, ce taux était de 15,5 % en Wallonie et de 17,7 % à Bruxelles, contre 9 % en Flandre (notre infographie).

Après avoir diminué de façon notable « au début des années 2000, le taux de NEET est resté relativement stable en Wallonie sur les dix dernières années. On observe toutefois une diminution entre 2015 et 2017 (de 19,2 % à 15,5 %). Cette tendance devra être confirmée dans les années à venir », souligne la note de l'Iweps.

Moins de sorties prématurées de l'enseignement

Cette baisse peut sans doute être mise en relation avec la diminution du taux de sortie prématurée de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice, relevée par *Les indicateurs de l'enseignement* ⁽³⁾. De 2006-07 à 2014-15, « les taux de sorties prématurées sont passés de 7 % à 4,7 % » pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles : de 6,3 à 4,3 % en Wallonie et de 10,2 à 6,5 % à Bruxelles.

Une autre façon de voir les choses consiste à segmenter les 18-24 ans selon leurs parcours, ce que l'Iweps a réalisé pour la Wallonie. En 2017, sur cent jeunes de 18 à 24 ans, 66 % étaient en formation ou aux études, et 34 % soit à l'emploi, soit au chômage, soit inactifs. Les 18-24 ans au chômage et inactifs entrent dans cette catégorie des NEET : ils étaient donc 15,5 % en 2007 en Wallonie.

L'Iweps a observé la situation de ces 34 % de 18-24 ans sortis du système éducatif en distinguant deux groupes : les 10 % ayant au maximum le diplôme de l'enseignement secondaire inférieur, et les 24 % diplômés du secondaire supérieur ou plus.

Sans surprise, le groupe des moins diplômés affiche un taux d'emploi de 35 % contre 63 % parmi les jeunes ayant au moins leur CESS. Quant au taux de chômage, il s'établissait à 46 %, contre 27 % pour les plus diplômés. ●

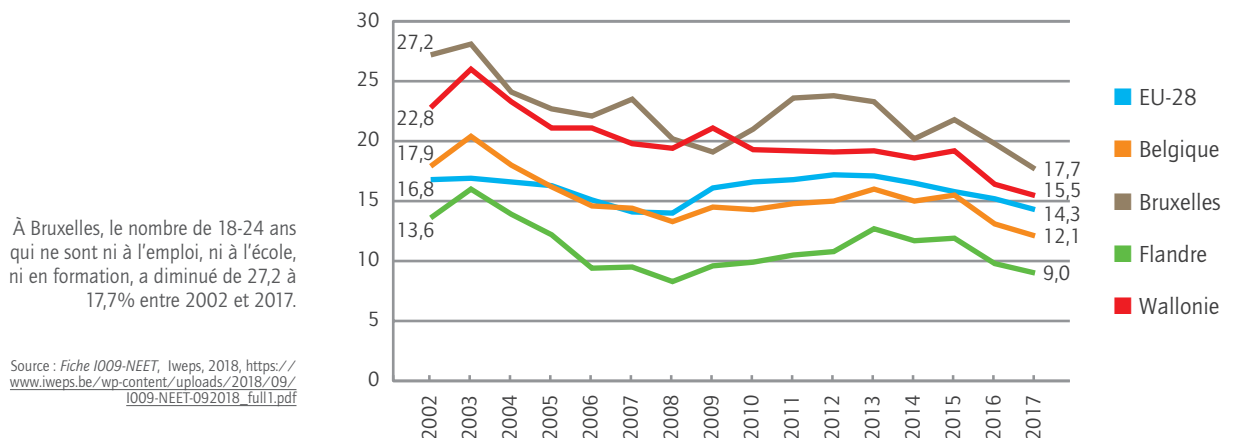
D. C.

⁽¹⁾ OCDE, *Regards sur l'éducation 2018*, p. 70, www.oecd-ilibrary.org/fr/education

⁽²⁾ bit.ly/2JZxfjJ

⁽³⁾ *Les indicateurs de l'enseignement 2017*, FW-B/AGE, p. 38-39. www.enseignement.be/indicateursenseignement

Pourcentage des 18-24 ans ne se trouvant ni à l'emploi, ni en enseignement, ni en formation (NEET)



Mieux articuler arithmétique et algèbre entre primaire et secondaire

Cette rubrique permet à un expert de faire part d'un message qu'il juge important dans le contexte actuel. Isabelle Demonty invite à penser la transition au cœur même de la discipline enseignée. Illustration avec l'articulation entre arithmétique et algèbre lors du passage du primaire au secondaire.

Les transitions dans l'enseignement sont des moments-clés dans la progression des élèves. Lors de ces transitions, certains contenus sont semblables. Pourtant les élèves perçoivent peu la continuité des apprentissages dans ces notions, considérant que les manières de les aborder sont très différentes aux deux niveaux d'enseignement considérés.

Ce problème se pose particulièrement lors de la transition entre le primaire et le secondaire où l'on assiste à un passage de l'arithmétique vers l'algèbre. Que peut-on faire dès l'école primaire pour aider les élèves à réinvestir leurs acquis arithmétiques lorsque l'algèbre sera introduite ? Comment à l'école secondaire, faire davantage de connections avec ce qui a été appris avant ?

Ces questions sont à l'origine de recherches collaboratives réunissant des chercheurs, des conseillers pédagogiques, des instituteurs et des régents en mathématiques. Les travaux ont approché ces questions au travers d'activités : l'idée était de mettre au point des situations permettant aux élèves de développer des manières de raisonner qui prennent racine en arithmétique et qui sont essentielles pour comprendre l'algèbre.

Au travers de la présentation des deux éléments clés permettant de favoriser davantage de continuités entre l'arithmétique et l'algèbre, cet article vise à montrer l'intérêt de penser la question de la transition en relation directe avec les apprentissages essentiels à réaliser aux deux niveaux d'enseignement concernés.

Un travail sur l'égalité et les propriétés des opérations

L'apprentissage des techniques de calculs mentaux est un des piliers de l'arithmétique. La plupart des élèves arrivent en secondaire avec des procédures pour réaliser ces calculs. Pourtant, même ceux qui les utilisent correctement éprouvent des difficultés à faire la transition vers les calculs algébriques.

Ces difficultés sont souvent liées à un manque de compréhension des propriétés des opérations et de l'égalité : les élèves comprennent parfois ces propriétés dans le domaine arithmétique, mais n'y ont plus accès dans le nouveau contexte qu'est pour eux l'algèbre. D'autres élèves ont mémorisé ces procédures mais ne comprennent pas pourquoi elles fonctionnent ni en quoi elles sont basées sur les propriétés des opérations.

Enseigner ces techniques dès l'école primaire, avec en point de mire, un travail sur les propriétés des opérations, permet de faire apparaître les continuités entre l'arithmétique et l'algèbre. Réinvestir ces propriétés lors des premiers apprentissages algébriques contribue à prolonger la réflexion ainsi amorcée au primaire.

La situation suivante concrétise cette idée.

Une classe travaille sur l'opération « 17×36 ». Après avoir comparé leurs résultats, les élèves constatent que la réponse correcte est 612. Un élève, Thomas, sait qu'il n'a pas la bonne réponse puisqu'il a obtenu 793 et pourtant, sa démarche lui paraît logique :

- il a d'abord arrondi 17 à 20 et 36 à 40 ;
- ensuite, il a fait le calcul 20×40 , ce qui donne 800.
- et il a enfin retiré le surplus (les 3 ajoutés pour passer de 17 à 20 et les 4 ajoutés pour passer de 36 à 40).

$$17 \times 36 = (20 \times 40) - 3 - 4 = 800 - 7 = 793$$

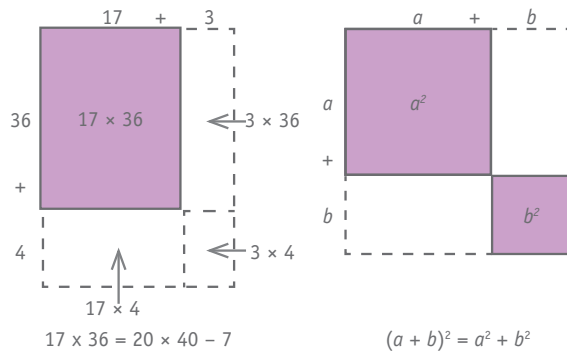
L'enseignant demande aux élèves d'essayer de comprendre pourquoi la technique de Thomas ne fonctionne pas, sans passer par le calcul de la réponse.

La méthode de Thomas illustre une erreur qui consiste à appliquer une technique qui fonctionne pour une opération (ici l'addition) à une autre opération (ici la multiplication). En effet, si l'opération à effectuer est $17 + 36$, la technique de Thomas fonctionne : $17 + 36 = 20 + 40 - 3 - 4 = 53$.

Cette erreur, on la retrouve sous d'autres formes en algèbre : par exemple, les élèves considèrent à tort que $(a + b)^2 = a^2 + b^2$, or la démarche aurait été correcte si, dans la parenthèse, l'opération avait été une multiplication et non une addition...

En amenant les élèves à comprendre pourquoi la règle de Thomas ne fonctionne pas, l'enseignante les fait réfléchir sur une propriété de la multiplication (la distributivité) dans le but de comprendre le rôle du 3 et du 4 que Thomas a additionnés. Et ces propriétés des opérations sont également à la base des calculs algébriques. En travaillant explicitement ces propriétés, à l'aide par exemple de supports visuels, on donne l'occasion aux élèves de percevoir la continuité entre l'arithmétique et l'algèbre.

Dans le cas du calcul 17×36 , un support visuel peut aider à comprendre pourquoi la technique de Thomas ne fonctionne pas. Ce support visuel peut également être utilisé en algèbre pour comprendre par exemple que $(a + b)^2$ est différent de $a^2 + b^2$.



Développer une pensée impliquant des quantités indéterminées

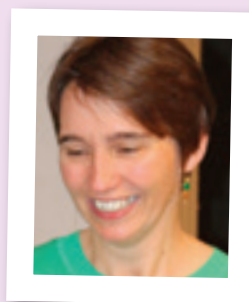
On peut faire un pas de plus dans la recherche d'articulations en cherchant des formes de raisonnements particulièrement sollicitées en algèbre et qui peuvent déjà être amorcées en arithmétique. Historiquement, l'algèbre est apparue lorsqu'on a commencé à réaliser des opérations impliquant des quantités indéterminées : cette capacité est donc une caractéristique essentielle de l'algèbre, qu'il est possible d'exploiter dès l'école primaire.

Les activités de généralisation constituent un environnement riche pour développer ce type de raisonnement. Voici un exemple d'une telle activité :

Chacun des dessins de cette suite de carrés a été réalisé selon une même logique. Cherche un moyen qui permettra de trouver combien de petits carrés il faut prévoir, quel que soit le numéro du dessin recherché.



L'intérêt de cette activité est qu'il y a de nombreuses logiques de construction et que les élèves, qu'ils aient onze, douze ou quatorze ans, ont beaucoup d'idées. Ces dernières pourront être exploitées en primaire au travers de calculs sur des nombres et se prolonger, en secondaire, au travers de calculs sur des lettres.

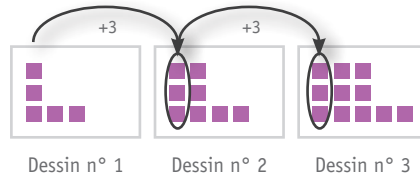


Isabelle DEMONTY

Docteure en sciences de l'éducation et titulaire d'un diplôme d'études approfondies en didactique des mathématiques, Isabelle Demonty est maître de conférence et chercheuse au Service d'analyse des systèmes et des pratiques d'enseignement (ULiège). Elle s'intéresse notamment à la résolution de problèmes en mathématiques et à l'articulation entre le primaire et le secondaire en mathématiques.

Par exemple,

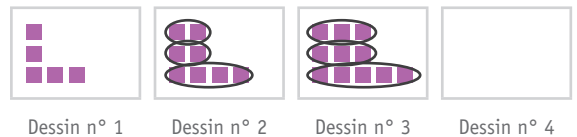
certains élèves voient que chaque fois qu'on passe d'un dessin à l'autre, on ajoute un paquet de 3 carrés :



d'autres décomposent chaque dessin en colonnes : il y a chaque fois des colonnes de 3 carrés et ensuite 2 carrés au bout :



d'autres encore décomposent les dessins en lignes en constatant que les deux premières lignes contiennent autant de carrés que le numéro du dessin et que la troisième en contenait 2 de plus



Changer le regard porté sur les activités arithmétiques et algébriques

Articuler l'arithmétique et l'algèbre n'implique pas d'enseigner de manière précoce l'algèbre, ni même de changer fondamentalement les activités du primaire ou du secondaire. C'est plutôt le regard porté sur celles-ci qui doit évoluer. En amenant les élèves à analyser des calculs, non pas en comparant leur réponse, mais plutôt les opérations qu'ils impliquent ; en développant des raisonnements impliquant des quantités indéterminées ; les instituteurs peuvent susciter une meilleure compréhension de l'arithmétique tout en asseyant les bases du raisonnement algébrique. De la même façon, les enseignants du secondaire ont un rôle à jouer pour que les premiers apprentissages algébriques s'insèrent plus directement dans les stratégies arithmétiques des élèves, de manière à ce que l'algèbre ne constitue plus pour les élèves cette matière isolée, sans lien avec les acquis du primaire.

L'ensemble de ces considérations montre, nous l'espérons, l'importance d'envisager la question de la transition au cœur même des disciplines enseignées. •

Dis-moi ce que tu penses pour savoir qui je suis

Quel rôle, quelle influence l'usage des réseaux sociaux numériques a-t-il dans la construction de l'identité des adolescents ?

Pour Pascal Minotte, psychologue, psychothérapeute et chercheur au Centre de référence en santé mentale (CRéSaM) ⁽¹⁾, les réseaux sociaux aident les ados à construire leur identité propre.

PROF : Pour construire son identité, l'adolescent doit-il définir des territoires et des cultures distincts de ceux des parents ?

Pascal Minotte : Oui, d'une manière générale, on peut dire que le jeune adolescent ressent le besoin de prendre ses distances vis-à-vis de la sphère familiale et de se protéger de ses « intrusions ». Ce processus implique un travail psychique considérable : quitter un contexte sécurisant et une certaine image de soi issue de l'enfance, ce n'est pas aisé. Pour compenser le vide de cette « séparation », il va surinvestir dans les relations avec les pairs.

Les réseaux sociaux répondent-ils à ce besoin spécifique ?

Des applications comme Instagram, Snapchat... jouent le rôle de l'espace entre-soi,

entre pairs, que jouait autrefois la rue, espace plus surveillé, plus réglementé aujourd'hui, notamment en ville. L'adolescent peut y expérimenter une autre façon d'être, se mettre en scène, se raconter autrement qu'à travers le prisme du regard des parents. À travers un processus d'essais et d'erreurs, mais aussi de transmission entre pairs, ses usages évolueront ensuite, ce qui l'aidera à développer des compétences en matière de communication.

Donner – sans arrêt, parfois – de l'information sur soi et en recevoir sur les autres, à quoi cela sert-il ?

Pour savoir qui l'on est, il faut commencer par se découvrir, c'est-à-dire pour citer le psychiatre Serge Tisseron « à la fois se mettre à nu face aux autres et accéder à la connaissance de soi » ⁽²⁾. Ces deux attitudes convergent dans le fait de diffuser sur les écrans des fragments de soi (opinions, photos, vidéos), parfois à plusieurs facettes, dont la valeur est encore incertaine, afin de les faire valider par les réactions des autres internautes.

Pour l'adolescent qui doit progressivement intégrer les changements physiques, mais aussi psychiques et pulsionnels qui s'opèrent en lui, s'exprimer sur les réseaux sociaux peut aider à trouver



© Fotolia/George Dolgikh

du sens et à donner une cohérence, un fil rouge à un vécu et à des expériences parfois perçus comme chaotiques. Cela participe donc au renforcement de l'estime de soi et au tâtonnement identitaire propre à cet âge.

Au risque de dérapages : moqueries, agressivité, (cyber)harcèlement...

Bien sûr : les interactions entre ados, parfois cruelles, et les dynamiques collectives, peuvent amener à la désignation de boucs émissaires, par exemple. Un autre écueil, c'est la surconsommation : chez certains, le désir de contacts avec les pairs peut mener à un usage boulimique, compulsif.

Quel rôle les enseignants peuvent-ils jouer dans le cas d'usages problématiques des réseaux sociaux ?

C'est vrai que les difficultés relationnelles s'enracinent la plupart du temps à l'école. Prévenir les dérapages possibles passe évidemment par l'éducation aux médias à travers différentes matières.

Mais plus largement, c'est important d'apprendre à développer les compétences socio-affectives, l'empathie, la solidarité. Si on le fait beaucoup avec les petits de maternelle, cela s'amenuise ou disparaît ensuite. Comme si, à l'instar de l'écriture ou de la lecture, ces compétences étaient acquises une fois pour toutes. Or, au début du secondaire, c'est particulièrement nécessaire de travailler les relations humaines, de construire un climat de bienveillance au sein de la classe. Et cela d'autant plus que, dans le cas d'une communication en ligne, existe l'*effet cockpit* : en cas d'agression verbale, l'émetteur du message, n'ayant pas en direct les effets de ce qu'il est en train de commettre, va oser plus que ce qu'il ferait dans la vie traditionnelle.

Vous développez une vision positive du rôle de ces réseaux

Leur usage est souvent connoté comme une prise de risque. Mais si c'est fait de la bonne façon, au bon endroit, cela peut être très positif et constructif. Cela permet à des

adolescents de mettre des mots sur ce qu'ils vivent. Certains peuvent exprimer certains problèmes de santé mentale, notamment liés à la sexualité, qu'ils vivent difficilement. Par exemple, le jeune qui découvre son homosexualité peut y trouver information, soutien, réassurance. Cela peut aussi aider l'ado harcelé à trouver des témoignages d'autres personnes vivant cette situation, des groupes de soutien. Cela peut être une vraie ressource en réponse à des difficultés de relations au sein de la famille. ●

Propos recueillis par
Catherine MOREAU

⁽¹⁾ www.cresam.be

⁽²⁾ TISSERON S., *Virtuel, mon amour. Penser, aimer, souffrir, à l'ère des nouvelles technologies*, Paris, Albin Michel, 2008, p. 39.

POUR EN SAVOIR +

- BALLEYS C., *Socialisation adolescente et usages du numérique* Revue de littérature, Rapport d'étude de l'INJEP, juin 2017.
- COLLARD Y., *Éduquer aux réseaux sociaux. Les jeunes à l'heure du numérique*, Média animation, Dossier de l'éducation aux médias, 2017.
- KLEIN A. (coord.), *Nos jeunes à l'ère numérique*, Louvain-la-Neuve, Académia, 2016.
- MINOTTE P., *Dévoreurs d'écran. Comprendre et gérer nos appétits numériques*, Bruxelles, Mardaga, 2015.

Une cellule pour contrer le harcèlement

L'Institut Maris Stella, à Laeken, a créé une cellule antiharcèlement qui rassemble huit professeurs de tous les degrés du secondaire et trois éducatrices. Constatant que les réseaux sociaux sont un des moyens utilisés pour harceler un élève, la cellule a lancé un programme de prévention ciblant notamment l'éducation à l'usage des réseaux sociaux. Elle fait appel à des partenaires extérieurs pour des animations : les ASBL Délipro Jeunesse, Loupiote, Exception.Théâtre !...

Diane Vandermeets est l'enseignante ressource de la cellule, qui observe que même si les élèves sont mieux et plus informés des dérives possibles, cela ne les empêche pas de braver les interdits et avertissements. Selon notre interlocutrice, ils éprouvent un sentiment d'invincibilité : ça ne leur arrivera jamais à eux. De plus, il y a comme une contradiction entre ce qu'on leur dit de faire et les comportements qu'ils observent et pensent devoir adopter en société. Pourquoi se contenir, se préserver, respecter, alors que les personnalités, de la télé au monde politique, se lâchent et ne respectent aucun code ? Parfois, il s'agit même de la clef de la réussite !

Par ailleurs, les avis divergent et les codes déontologiques sont relatifs : un professeur se refusera à communiquer ou à échanger sur les réseaux sociaux tandis qu'un autre le fera... Pour les séances de prévention, la cellule a établi des règles : confiance (ce qui se dit en classe y reste), sécurité (on ne se moque pas de quelqu'un) et respect (chacun a droit à la parole, sans être jugé). Lors d'interventions individuelles, les membres de la cellule travaillent en binôme pour échanger les impressions.

« Les effets sont sensibles, note M^{me} Vandermeets. Chez les élèves qui ont suivi ce programme de prévention depuis la 1^{re} secondaire, il y a une réelle prise de conscience et un comportement social mieux maîtrisé. Ils connaissent nos démarches et la loi ; ils font souvent preuve d'empathie. Cela ne nous met pas à l'abri de tout dérapage, mais je pense qu'ils sont moins nombreux. De plus, en cas de harcèlement, témoins ou observateurs sont plus réactifs et plus francs. Ils viennent plus rapidement demander aide ou conseil à un adulte. »

NumaBib

une bibliothèque « dys-férente »

Une plateforme donne accès à la version numérique adaptée de manuels scolaires, à l'attention des élèves présentant des troubles spécifiques d'apprentissage qui utilisent un outil numérique à l'école et/ou à la maison.

Deux élèves par classe, en moyenne, présentent des difficultés sévères et spécifiques en lecture et/ou écriture. NumaBib s'adresse à eux. Cette bibliothèque en ligne recueille des manuels numérisés : des PDF directement exploitables et adaptés à la plupart des logiciels d'aide à la lecture et à l'écriture.

Un aménagement raisonnable

Les utilisateurs ne doivent plus effectuer de manipulations pour que les mises en page particulières (tableaux ou colonnes) ou les différentes langues d'un texte soient reconnues. Tout se fait automatiquement. Et chacun d'eux peut étudier, consulter, lire et/ou compléter les ressources pédagogiques utilisées en classe.

Tout élève présentant un trouble d'apprentissage attesté a un accès gratuit à NumaBib. Toute commande est conditionnée à l'examen de sa pertinence et à l'apport de la preuve d'achat de la version papier du manuel. Si le PDF n'est pas déjà en stock elle est relayée vers un éditeur : il faut parfois un peu de patience pour en disposer.

Plus de 800 manuels

Cette plateforme (en expansion) a été créée en 2017 par l'Association belge de Parents et Professionnels pour les Enfants en

Difficulté d'Apprentissage (Apeda) dans le cadre des aménagements raisonnables et du décret relatif à l'accompagnement dans l'enseignement ordinaire des élèves présentant des besoins spécifiques (7 décembre 2017) ⁽²⁾.

Elle compte plus de 800 titres grâce à la collaboration des membres de l'Association des éditeurs belges. Soutenue financièrement par une fondation philanthropique, elle est aussi reconnue et subsidiée par la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis décembre 2017. Ceci a permis d'engager trois personnes à temps partiel, soutenues par des parents bénévoles.

Par ailleurs, cette équipe se lance dans un nouveau projet – soutenu par la Fondation Roi Baudouin – visant l'accompagnement d'équipes pédagogiques à l'utilisation de

l'outil numérique en classe, et plus particulièrement aux logiciels d'aide à la lecture et à l'écriture. ●

Patrick DELMÉE

⁽¹⁾ www.apeda.be/numabib - www.numabib.be

⁽²⁾ bit.ly/2QGulCL



La plateforme a déjà numérisé 800 manuels adaptés.

À PRENDRE OU À LAISSER

Le festival du film d'éducation (Bruxelles, 12-16 mars) présentera notamment *Vivement l'école* et *Être plutôt qu'avoir – À l'école autrement*, films documentaires sur des pédagogies alternatives. bit.ly/2Rz3LM4

Bruxelles, novembre 1918 – *De la guerre à la paix ?*, au musée BELvue jusqu'au 6 janvier, expose photos, documents historiques et films d'archives sur la capitale confrontée à des problèmes sanitaires, à l'accueil des réfugiés et au retour des combattants et exilés. www.belvue.be

Les Territoires de la Mémoire et l'asbl MNE-MA proposent des animations autour de l'exposition du Prix World Press Photo (Cité Miroir, à Liège, jusqu'au 13 janvier) : *Vous aussi, choisissez vos lauréats !* (15 ans et plus) et *Photojournalisme* : ce que je vois, ce que je comprends (12-14 ans. reservation@citemiroir.be ou 04 / 2307 050.

Le Concours À Films Ouverts, organisé par Média Animation, consiste à créer un court-métrage autour de l'interculturalité et la lutte contre le racisme. Des séances de projection en Wallonie et à Bruxelles permettront au public d'attribuer ses « coups de cœur et de poing ». Inscriptions avant le 21 janvier. bit.ly/20P66S9

Du slam à gogo. Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles invite les élèves de 5^e et 6^e secondaire à écrire un poème slamé sur l'égalité femmes/hommes et à en filmer sa déclamation. Candidatures avant le 25 janvier, envoi des productions pour le 15 mars, résultats en avril. Premier prix : un voyage scolaire en Lituanie fin juin 2019. bit.ly/2PEteWZ (02 / 506 38 73 ou concours2018-2019@pfbw.be).

Electro Brain sont des épreuves sectorielles organisées de janvier à mai pour des élèves de 6^e et 7^e année en électrotechnique. Elles se basent sur deux profils de formation du Service francophone des métiers et des qualifications : installateur électricien résidentiel/industriel. Circulaire 6875 (www.enseignement.be/circulaires).

Les Technios awards 2019 invitent les élèves du 1^{er} degré secondaire à réaliser un dessin sur le thème de l'électricien de maintenance industrielle et à envoyer leurs productions avant le 25 janvier. Inscriptions via www.technios.be.

Je vais t'apprendre la politesse, spectacle interactif créé par Pierre Mathuès pour prévenir les incivilités en tous genres, sera joué pour les écoles le 8 février à 14 h à Binche. Réservations : 064 / 230 671 ou culture@binche.be.

Le Girsef organise un colloque sur le thème *L'éducation dans tous ses états. Quelles recherches pour quelles pratiques ?* le 30 janvier à Louvain-la-Neuve bit.ly/2B56qYs

Enfances et cultures est le thème du colloque organisé par le Fonds Houtman le 21 février à Woluwe-Saint-Pierre. Six équipes présenteront des outils de soutien aux professionnels scolaires et extrascolaires dans l'implémentation du Parcours d'éducation culturelle et artistique. www.fondshoutman.be (02 / 5431 171 ou info@fondshoutman.be).

La petite Fureur est un concours destiné à promouvoir la lecture chez les 3-13 ans et à mettre en valeur les auteurs et illustrateurs de Wallonie et de Bruxelles. Les écoles peuvent y participer jusqu'au 1^{er} mars. Formulaire d'inscription via www.fureurdelire.be (> La petite Fureur 2018). La sélection des livres est disponible sur www.litteraturedejeunesse.be.

Le Prix Terre d'Avenir, organisé par les Fondations Reine Paola et Dirk Frimout pour les élèves du 3^e degré de l'enseignement ordinaire, spécialisé et en alternance récompense des projets scientifiques, techniques, artistiques ou durables sur l'environnement, la terre ou l'espace. Inscriptions avant le 30 avril via www.terredavenir.be.

Erasmus+ répertorie les bonnes pratiques de projets scolaires européens via bit.ly/2MS6LB3. L'appel à projets 2019 est disponible via www.erasmusplus-fr.be/prochains-delais.

PROF

en ligne

Retrouvez les articles publiés dans tous les numéros du magazine, mais aussi des compléments bibliographiques et d'autres reportages, via www.enseignement.be/prof.

PROF, le magazine des professionnels de l'enseignement, est une publication du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Administration générale de l'Enseignement).

Adresse Magazine PROF – Local 4P16 Avenue du Port 16, 1080 BRUXELLES www.enseignement.be/prof prof@cfwb.be
Tél : 02 / 690 81 33 Fax : 02 / 600 09 64

Carte PROF Pour joindre Carte PROF, remplir le formulaire de contact disponible via www.carteprof.be/contact.php

Rédaction Rédacteur en chef : Didier Catteau Journalistes : Patrick Delmée, Monica Glineur, Catherine Moreau, Didier Van Herreweghe (pages Carte PROF) Mise en pages : Olivier Vandeville

Comité d'accompagnement Hafsa Ben Zouien, Anne Hellemans, Philippe Delfosse, Alain Faure, Éric Frère, Lise-Anne Hanse (présidente), Chantal Kaufmann, Gérard Legrand, Anne-Sophie Lenoir, Jean-Michel Motte.

Vie privée Afin d'envoyer le magazine PROF à ses destinataires, la Fédération Wallonie-Bruxelles (AGE) traite les données à caractère personnel suivantes : nom, adresse et numéro matricule. La Communauté française ne conserve ces données que pendant le temps nécessaire à la réalisation de l'envoi du magazine.

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, les destinataires du magazine disposent, moyennant la preuve de leur identité, d'un droit d'accès et, le cas échéant, d'un droit de rectification à l'égard des données à caractère personnel les concernant.

ISSN 2031-5295 (imprimé)

ISSN 2031-5309 (online)

© Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Tous droits réservés pour tous pays. Reproduction autorisée pour un usage en classe. Pour tout autre usage, reproduction d'extraits autorisée avec mention des sources.

Éditeur responsable Lise-Anne Hanse Avenue du Port 16, 1080 BRUXELLES
Impression Roularta Printing S.A.

Tirage 124 000 exemplaires, imprimés sur du papier portant le label FSC garantissant qu'il est issu de forêts bien gérées et de bois ou de fibres recyclés.

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles Rue Lucien Namèche 54, 5000 - NAMUR
Tél : 0800 / 19 199 courrier@le-mediateur.be

À nos lecteurs

Certains hyperliens sont raccourcis grâce à l'application <http://bit.ly/>. Ils ont été vérifiés le 30 novembre.

À PRENDRE OU À LAISSER

Sciences adventure propose des conférences gratuites (dès la 3^e secondaire) dans votre école sur des thèmes liés à la chimie et aux sciences de la vie. Deux nouveautés : *Nature et chimie, vraiment rien en commun ?* et *De la mine au GSM*. bit.ly/2pxmGLc. Des formations gratuites (enseignants de 5-6P et 1-2S) aident à mettre en place une activité d'éveil scientifique. Soit au Cefochim (Seneffe) ou dans une école (à partir de cinq inscrits). bit.ly/2B63ECf

BDIVERSITÉ, Pourquoi non ?, BD écrite par Deborah Rouach et mise en scène par Clara Lodewick, veut susciter le débat sur le « vivre ensemble » chez les jeunes, lutter contre la banalisation des propos antisémites et racistes. Les dernières planches ont pris forme lors d'ateliers organisés avec des élèves du Collège La Fraternité – Site Saint-Vincent. Contact : Lhoussaine Ouachen (0476 / 850 007).

La Technosphère est une animation mobile basée sur la réalité augmentée et virtuelle. Gratuite, elle s'adresse aux élèves du 3^e degré du secondaire, prioritairement du qualifiant, dans la province de Liège. Objectif : construire un parc éolien dans l'école. Inscriptions : bit.ly/2GbHuT6

Le Réseau Idée réunit dans son *Répertoire des Formations*, plus de 200 formations liées à l'environnement, à Bruxelles et en Wallonie. www.reseau-idee.be/formations

Internet et moi, guide pratique édité par la Fondation Roi Baudouin et la Fédération du Notariat, donne des réponses claires, des conseils pratiques et des références utiles sur la vie privée et la cyber-sécurité, l'argent, les enfants et jeunes, le travail, la santé... Téléchargement et commande gratuite via bit.ly/2Flawdr

Media Animation a créé pour les 15-20 ans l'outil *Dessine-moi la liberté d'expression*. La caricature de presse comme vecteur d'éducation aux médias. Il comporte une étude et des activités pédagogiques autour de six sous-thématiques (analyse de l'image, stéréotypes, liberté d'expression et limites...). L'outil peut être téléchargé ou commandé. bit.ly/2QX7IL9

ChanGements pour l'égalité organise des formations et des accompagnements. Parmi les nouveautés : *Rapports au savoir et malentendus scolaires, ce que les écorchés du décrochage nous apprennent sur... l'école et le goût d'apprendre, Dégoutés d'apprendre ?* bit.ly/2le3cUn

La Cité des Métiers de Charleroi a créé *Ce matin-là*, album jeunesse sur les préjugés et les métiers manuels, envoyé gratuitement aux écoles. L'animation Hobo permet de découvrir l'univers des boucher, bijoutier, et couvreur via un casque de réalité virtuelle. Et *MAPS* est une activité destinée à faire connaître des métiers d'avenir et en pénurie, dès la 6^e primaire. bit.ly/2J68FNU

La Plateforme Apprentis citoyens propose des débats citoyens et politiques dans les écoles secondaires et supérieures avec des jeunes de six mouvements de jeunesse politique reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles. www.apprentis-citoyens.be

Le Mur de l'oubli est une plaquette pédagogique publiée par l'ASBL Ti Suka sur la résistance, les victimes civiles, les Justes, les lieux de mémoire, les crimes contre l'humanité... Elle veut sensibiliser les ados à la critique historique. Disponible sur demande auprès de mirko.popovitch@skynet.be (5 € pour les frais d'envoi).

Annoncer la couleur dispose de 71 fiches d'activités disponibles pour les enseignants (primaire et secondaire) qui enseignent le cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté bit.ly/2AN91X0

Le Portail de soins palliatifs propose des outils gratuits pour soutenir la réflexion, la préparation et l'accueil de nombreux questionnements, notamment sur la maladie et la mort. www.soins-palliatifs.be et www.palliatheque.be

Soixante malles de lecture contenant des livres en lien avec le référentiel d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté peuvent être empruntées dans une bibliothèque publique. Une sélection a été réalisée par les opérateurs d'appui du réseau de lecture publique (www.bibliotheques.be/index.php?id=16907), l'autre par le Service général des Lettres et du Livre et le Service général de l'Inspection (www.litteraturedejeunesse.cfwb.be/index.php?id=15519)

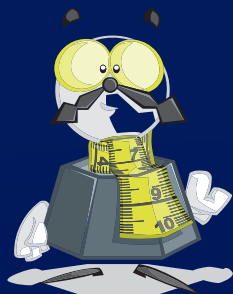
L'École du sommeil donne des séances de sensibilisation au cycle du sommeil dans les écoles pour des élèves dès la 5^e primaire et dans le secondaire pour sensibiliser aux problèmes liés au manque de sommeil, et ainsi lutter contre le décrochage scolaire. ecoledusommeil.be

ATD Quart Monde organise des animations sur les thèmes de l'exclusion, de la pauvreté, des préjugés, des droits humains et des droits de l'enfant dans les écoles fondamentales, secondaires et supérieures. bit.ly/2LMQeRK

L'Office du Tourisme de Namur propose dix parcours pédagogiques, animés par un guide et adaptés aux programmes scolaires d'étude du milieu, d'histoire et de géographie du 1^{er} degré du secondaire. Infos : groupe@visitnamur.eu ou 081 / 246 006.

Espace Nord a développé des outils facilitant l'apprentissage des auteurs belges en secondaire, téléchargeables via www.espace-nord.com.

Le Musée Gallo-romain de Tongres, partenaire de Carte PROF, accueille l'exposition *Stonehenge - Au-delà du mystère*, jusqu'au 21 avril. www.galloromeinsmuseum.be



Grandeurs, unités et C^{ie}

Du 28 janvier au 6 septembre, le Centre de culture Scientifique de l'ULB, à Charleroi (www.ulb.ac.be/ccs), invite à un voyage ludique et pédagogique dans le monde extraordinaire des mesures.

Que l'on soit dans l'infiniment grand ou dans l'infiniment petit, qu'il s'agisse de distances, masses, volumes ou températures, l'Homme a toujours eu l'obsession de mesurer.

Pour y parvenir, il a créé une kyrielle d'unités de mesure et d'instruments. Fort heureusement, avec le temps, les unités se sont harmonisées (ou presque) et ont fait des bonds énormes en matière de précision.

Du primaire au secondaire supérieur, des expériences pratiques et des ateliers abordent la résistance de l'air, la consommation d'ampoules, la pression atmosphérique ou d'un pneu, la masse d'une mole d'air, ou la pointure des chaussures... Une exposition conçue et réalisée conjointement par le Centre de Culture Scientifique de l'ULB et la Maison de la Science de l'ULiège.

Entrée gratuite avec Carte PROF, en individuel ou comme accompagnateur d'un groupe scolaire. •

► www.carteprof.be/firme_view.php?fi_id=4790

L'Archéoparc de Malagne

L'Archéoparc de Malagne, à Rochefort, s'est créé autour des vestiges d'une villa gallo-romaine mis au jour à la fin du 19^e siècle.



Outre la protection et l'entretien des vestiges, le site a pour mission la recherche scientifique et la transmission du savoir. L'expérimentation archéologique et la reconstitution de plusieurs structures contribuent à faire de Malagne un formidable espace d'animation.

Différents programmes scolaires sont disponibles, depuis la 1^{re} maternelle. Constitués d'un module de base adapté à l'âge, ils peuvent être complétés par des activités au choix (plus de vingt) permettant de comprendre le mode de fonctionnement d'une villa gallo-romaine et de s'essayer aux gestes de l'époque.

Un dossier pédagogique permet de travailler en classe avant et après la visite (version limitée accessible via www.malagne.be, > « nos activités » puis « écoles »). L'Archéoparc est facilement accessible (arrêt de bus à 10 minutes), mais peut aussi assurer certaines animations au sein des écoles.

À la recherche d'une excursion de fin d'année ? Le jeudi 27 juin, l'Archéoparc organise la journée *Excursus à Malagne* (réservation indispensable). Après une préparation en classe, visite libre du site, tous les artisans de la villa gallo-romaine étant au travail. •

► www.carteprof.be/firme_view.php?fi_id=2884

Chroniques au Centre de la Gravure



Depuis 30 ans, le Centre de la Gravure, à La Louvière, se consacre au rayonnement de l'expression graphique, à la conservation des œuvres et à leur présentation lors d'expositions thématiques ou monographiques.

À l'occasion de cet anniversaire, l'exposition *Chroniques* présente jusqu'au 24 février quatre artistes couvrant trois tendances de la gravure contemporaine.

Chronique de l'ombre : Frédéric Penelle et Yannick Jacquet créent des images animées faites de compositions numériques, de découpages et de gravures.

Chronique du quotidien : héritier de la longue lignée des graveurs sur bois, Thierry Lenoir croque notre quotidien de façon à la fois tragique et joyeuse.

Chronique de Désastre qu'on aurait pu appeler « atelier récup' » : Daniel Nadaud crée des estampes expérimentales, en utilisant du bois de récupération et en n'hésitant pas à remplacer l'encre par de la vieille huile moteur !

Le Centre a créé sept thèmes de visites scolaires et autant de mallettes pédagogiques permettant de découvrir la gravure sous tous ses aspects, dès la 1^{re} maternelle (www.centredelagravure.be, > « Activités » > « Les enseignants »). Sur demande, l'équipe pédagogique peut aussi se déplacer dans les classes.

Entrée à prix réduit avec Carte PROF. •

► www.carteprof.be/firme_view.php?fi_id=2757

CARTE
PROF



Le Mémorial Kazerne Dossin

Jusqu'au 22 avril, l'exposition *Shoah et B.D.* est organisée au sein du mémorial de la Kazerne Dossin, à Malines.

Comme d'autres pays, la Belgique a été le théâtre de nombreuses rafles visant les Juifs, durant la Seconde Guerre mondiale, et de sinistres convois furent organisés au départ de notre pays vers les camps d'extermination.

Les victimes étaient rassemblées à Malines, au sein de la Kazerne Dossin (www.kazernedossin.eu/FR), aujourd'hui devenue un lieu de mémoire que chacun devrait visiter pour se rendre compte et tenter de comprendre. La seule vue de l'immense mur de photographies des milliers de victimes fait froid dans le dos. En le regardant, on remarque quelques clichés en sépia : les survivants. Puis, plus nombreux, des visages en noir et blanc : des victimes. D'autres victimes s'affichent aussi, sans qu'il subsiste d'elles un visage de papier...

Jusqu'au 22 avril, l'exposition *Shoah et B.D.* est organisée au sein du mémorial. Faire se rencontrer deux univers aussi éloignés que la Shoah et le 9^e art peut paraître osé. On constatera que la Shoah est présente dans les bandes dessinées depuis les années '70. Avec des erreurs, des tâtonnements, parfois avec génie.

L'exposition tente d'apporter des éléments de réponse à quelques questions essentielles : fiction sur fond de Shoah ou faits réels ? Et dans un cas comme dans l'autre, jusqu'où peut-on, ou doit-on aller ? •

► www.carteprof.be/firme_view.php?fi_id=37016

BienvenUE au Musée L

Non, l'exposition *BienvenUE* n'a pas pour but de souhaiter la bienvenue au Musée L de Louvain-la-Neuve, mais de souhaiter la bienvenue au sein de l'Union européenne aux milliers de migrants cherchant chez nous une vie meilleure.

Jusqu'au 20 janvier, 47 artistes livrent leur vision de la crise migratoire actuelle. Qu'elles soient écrites, dessinées, peintes, sculptées, assemblées, photographiées, filmées, chantées... les œuvres interpellent le visiteur comme citoyen européen et habitant du monde. Un « cinéma nomade » complète les témoignages des artistes et présente des installations vidéo, des films d'artistes et documentaires.

Le Musée L (www.museel.be) abrite aussi des collections permanentes couvrant une large période allant de la Préhistoire à nos jours, qui permettent un voyage à travers le monde. Son Service aux publics a élaboré un programme d'animations organisées au cœur du musée, visant une approche active et participative des œuvres. Les enseignants peuvent prendre contact pour préparer la visite ou l'atelier (010 / 474 845 ou publics@museel.be). •

► www.carteprof.be/firme_view.php?fi_id=2718

